

Programme de travail 2018-2019

■ Institut national de la jeunesse
et de l'éducation populaire

INJEP

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION – INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION POPULAIRE (INJEP)	page 4
SYNTHÈSE ET GRANDES ORIENTATIONS POUR 2018-2019	page 6
MISSION DES ÉTUDES, DE L'OBSERVATION ET DES STATISTIQUES	page 10
1 - Opérations statistiques et études sur la jeunesse et la vie associative	page 10
1. Accueils collectifs de mineurs	page 10
2. Travaux sur le service civique	page 11
3. Indicateurs sur la jeunesse	page 11
4. Autres enquêtes et études secondaires d'enquêtes de la statistique publique	page 11
5. Vie associative	page 12
2 - Opérations statistiques et études sur le sport	page 13
1. Licences, clubs et équipements sportifs	page 13
2. Economie du sport	page 14
3. Etude de la pratique sportive	page 14
4. Chiffres-clés du sport	page 14
3 - Opérations statistiques et études sur le périmètre « jeunesse et sports »	page 15
1. Diplômes délivrés par le ministère en charge des sports et de la jeunesse	page 15
2. Emplois aidés	page 15
3. Indicateurs de performance	page 16
4. Questions parlementaires	page 16
4 - Animation, appui méthodologique, démarche qualité	page 16
1. Animation régionale	page 16
2. Appui méthodologique	page 17
3. Démarche qualité	page 17
MISSION OBSERVATION ÉVALUATION	page 18
1 - Études, recherches et évaluations	page 18
Axe 1 : Inégalités, discriminations, accès aux droits	page 18
Axe 2 : Parcours, mobilités, territoires	page 24
Axe 3 : Engagement, éducation populaire	page 29
Axe 4 : Société civile en action, vie associative, innovations sociales	page 36
2 - Production statistique et synthèse de données quantitatives	page 38
3 - Publication et animation de revue et collection scientifique	page 40
4 - Organisation d'événements scientifiques et contributions à l'animation de la recherche	page 43
5 - Participation à des comités ou instances scientifiques	page 43

MISSION D'ANIMATION DU FONDS D'EXPÉRIMENTATION POUR LA JEUNESSE	page 45
1 - Lancer, animer et suivre les expérimentations	page 45
1. Suivi des expérimentations en cours	page 45
2. Suivi des projets « La France s'engage »	page 47
3. Grande Ecole du Numérique	page 49
4. Nouveaux appels à projets	page 49
2 - Capitaliser et diffuser les enseignements des expérimentations	page 50
1. Réalisation de publications	page 50
2. Organisation de réunions de restitution et partage	page 51
3 - Assurer la gouvernance du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse	page 52
4 - Travaux d'expertise – participation à des groupes de travail	page 52
MISSION DOCUMENTATION – CENTRE DE RESSOURCES	page 54
1 - Gestion d'une bibliothèque spécialisée	page 54
1. Les publics	page 54
2. Circuit des documents	page 55
3. Rénovation du système d'information documentaire	page 57
4. Offres de services	page 57
2 - Les veilles réalisées par la mission documentation	page 58
1. Veilles documentaires thématiques	page 58
2. Livrables de veille	page 59
MISSION VALORISATION ET DIFFUSION	page 60
1 - Les publications	page 60
1. Une offre éditoriale renouvelée	page 60
2. Évolution de la diffusion	page 61
2 - Développement de l'offre numérique	page 62
1. Dématérialisation et mise à disposition des publications	page 62
2. Refonte du site internet et présence renforcée sur les réseaux sociaux	page 62
3 - Organisation d'événements scientifiques	page 63
1. Les conférences-débats, rencontres et séminaires INJEP	page 63
2. Ajustement de la politique événementielle	page 63
4 - Communication	page 64
1. Une nouvelle identité visuelle	page 64
2. Stratégie et plan de communication	page 64
3. Optimisation et mise à jour régulière du fichier contacts	page 64
PILOTAGE DE L'OBSERVATOIRE ET RELATIONS INTERNATIONALES	page 65
1. Pilotage et coordination de l'Observatoire	page 65
2. Études et relations internationales	page 66

PRÉSENTATION - INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION POPULAIRE (INJEP)

Observatoire producteur de connaissances, l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) est un centre de ressources et d'expertise sur les questions de jeunesse et les politiques qui lui sont dédiées, sur l'éducation populaire, la vie associative et le sport.

Sa mission : contribuer à améliorer la connaissance dans ces domaines par la production de statistiques et d'analyses, l'observation, l'expérimentation et l'évaluation. Son ambition : partager cette connaissance avec tous les acteurs et éclairer la décision publique.

Rassemblant des experts de disciplines variées (statisticiens, sociologues, économistes, documentalistes...), l'INJEP produit, rassemble, analyse, synthétise et diffuse des connaissances sur les jeunes et les politiques de jeunesse du niveau local au niveau européen, sur les démarches d'éducation populaire, sur la vie associative et le sport. Il constitue ainsi un pôle de ressources et d'expertise pour les élus et les professionnels.

L'INJEP : creuset de nouvelles connaissances et de nouvelles données publiques

L'INJEP conduit un programme d'études et de recherches et produit des données statistiques contribuant à éclairer les problématiques et enjeux des questions de jeunesse, d'éducation populaire et de vie associative. L'Institut comprend le service statistique ministériel en charge de la jeunesse et du sport. Il participe également à l'animation de la recherche, notamment à travers le pilotage de la revue scientifique *Agora débats/jeunesses*.

L'INJEP : lieu unique à l'interface des différents acteurs

À la croisée des univers de la recherche, des statistiques publiques, des élus ou professionnels, l'INJEP est un expert de référence capable de produire des données et analyses qui bénéficient à la fois des apports de la recherche et de l'expérience de terrain. Grâce à ce positionnement spécifique, il joue un rôle de passerelle entre les différents acteurs.

L'INJEP : laboratoire d'idées : expérimentations et pratiques innovantes

À travers l'animation du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse, l'INJEP accompagne les initiatives innovantes des acteurs de terrain. Il suit les expérimentations, leur donne de la visibilité et, à partir de leurs évaluations, capitalise les bonnes pratiques et propose des pistes pour les modéliser. L'objectif est ainsi

d'étudier les effets des projets et d'orienter les politiques publiques vers les dispositifs les plus efficaces.

En lien avec les professionnels de jeunesse et de l'éducation populaire, et en veille sur les évolutions et pratiques innovantes qu'il valorise, l'INJEP participe à la mutualisation et à l'essaimage de bonnes pratiques.

DES PUBLICATIONS

Reflète de son activité, l'INJEP produit de nombreuses publications :

- Une revue de recherche *Agora débats/jeunesses*.
- Une collection de mutualisation des pratiques de terrain, outil de réflexion et d'action les « Cahiers de l'action ».
- Des résultats d'études ou d'évaluations qui prennent la forme de rapports, d'ouvrages ou de synthèses (*INJEP analyses & synthèses*).
- Toutes ces productions sont également disponibles sur le site internet de l'INJEP.

UN CENTRE DE DOCUMENTATION

L'INJEP dispose d'un centre de ressources qui offre un fonds spécialisé unique en France sur les questions de jeunesse, d'éducation populaire-animation, de vie associative et des sports. Ouvert à l'ensemble des acteurs de ces domaines, ainsi qu'aux chercheurs, il est un outil précieux pour l'ensemble des activités de l'institut.

DES ÉVÈNEMENTS, DES INTERVENTIONS

L'expertise de l'INJEP se caractérise également par des interventions ponctuelles ou régulières auprès des acteurs. L'INJEP vise également à partager cette expertise avec le plus grand nombre, en l'inscrivant dans l'espace public. Pour ce faire, l'Institut organise régulièrement des conférences-débats, séminaires et rencontres rassemblant des acteurs d'horizons variés.

STATUT ET ORGANISATION

Créé par le décret du 24 décembre 2015 (n° 2015-1771) l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) est un service à compétence nationale rattaché au directeur de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative.

Cinq missions le composent :

- La mission des études de l'observation et des statistiques
- La mission observation et évaluation
- La mission d'animation du fonds d'expérimentation pour la jeunesse
- La mission valorisation et diffusion
- La mission documentation – centre de ressources

SYNTHÈSE ET GRANDES ORIENTATIONS POUR 2018-2019

De par sa situation au cœur d'un système rassemblant une grande diversité d'acteurs et du fait de la neutralité qui gouverne son activité, l'INJEP a pour ambition d'organiser les croisements entre différents regards : scientifiques, politiques ou encore techniques. L'institut souhaite ainsi favoriser la coopération et créer des synergies entre les différents acteurs par la diffusion et la valorisation de données et de connaissances, la production d'indicateurs, la circulation de savoir-faire, de concepts ou encore de méthodes, mises en partage et accessibles à tous.

Conformément à son projet de service, les missions de l'INJEP se décomposent en deux axes principaux :

- la réalisation de travaux visant à produire des connaissances dans les domaines de la jeunesse, de l'éducation populaire de la vie associative et du sport. L'institut est chargé notamment d'analyser la situation des jeunes et les politiques qui leur sont destinées.
- constituer un pôle de ressources et d'expertise pour l'ensemble des acteurs dans ces domaines et participer à diffuser les connaissances auprès de ces publics.

Par-delà les activités conduites par les cinq missions de l'institut, le programme de travail de l'INJEP pour 2018-2019 est marqué par plusieurs nouveaux chantiers majeurs qui visent à apporter des connaissances dans des domaines marqués par un fort besoin d'informations. Cette volonté se traduit par la mise en œuvre de quatre priorités pour l'activité du service en 2018-2019 :

- Le lancement de grandes enquêtes quantitatives nationales sur des sujets caractérisés par un manque de données précises ou récentes (service civique, pratiques physiques et sportives, pratiques des adolescents en dehors de l'école...).
- La montée en charge des travaux d'études sur la vie associative et sur le service civique.
- Le développement des collaborations de recherche et des partenariats.
- Le lancement de nouveaux appels à expérimentations sur le Fonds d'expérimentation sur la jeunesse.

Au-delà de ces grands chantiers structurants, plusieurs opérations d'envergure seront conduites par l'institut :

- La collecte et la diffusion sur le site internet de l'INJEP d'un panorama fournissant les indicateurs de référence sur la jeunesse, élaboré avec les partenaires de l'institut et rénové annuellement.
- Le lancement de nombreux nouveaux travaux de recherche (jeunes femmes en milieu rural, rapport au travail des jeunes, usages numériques lors de l'entrée dans la sexualité, fabriques de l'éducation populaire, usages associatifs du service civique...).
- La refonte de l'enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés « Jeunesse et Sports » en partenariat avec la Direction des Sports et le réseau des DRJSCS.
- La préparation d'un ouvrage de capitalisation des expérimentations menées par le FEJ dans la collection de l'INJEP à La Documentation française.
- La préparation d'une nouvelle édition de l'Atlas des jeunes.
- La rénovation du système d'information documentaire et de la lettre de veille « INJEP Actu Jeunesse ».
- La construction d'un nouveau site Internet de l'INJEP plus adapté à ses nouvelles missions et la poursuite de la refonte de l'offre éditoriale, avec le développement de collections « INJEP Notes & rapports » et « Fiches Repères ».
- L'organisation d'événements de diffusion et de valorisation, sur des thématiques comme les discriminations, l'adolescence ou encore le rapport au travail des jeunes.

Conformément au projet de service de l'INJEP, six grands axes opérationnels continueront à guider son activité en 2018-2019 :

- 1) Poursuivre le développement de la fonction transversale d'Observatoire de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative.
- 2) Conforter les productions de la statistique publique au sein de l'Institut afin qu'il puisse pleinement jouer le rôle de service statistique ministériel dans le respect des règles propres au système européen de la statistique publique.

- 3) Renforcer les échanges avec les services centraux et déconcentrés du ministère chargé de la jeunesse et des sports, ainsi qu'avec les autres services de l'État intervenant dans les domaines de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative et des sports.
- 4) Renforcer l'inscription des travaux de l'Institut dans le cadre de partenariats variés, tant avec des universités et organismes de recherche, que de partenaires institutionnels ou associatifs.
- 5) Conforter la reconnaissance scientifique de l'Institut tout en développant sa notoriété.
- 6) Poursuivre la construction de l'identité commune du service en confortant la complémentarité des expertises, des métiers et des compétences.

Même si chaque mission de l'institut continuera à développer ses propres activités, la mise en synergie des expertises disponibles, en particulier à travers des approches méthodologiques diversifiées ou des démarches pluridisciplinaires, est un enjeu essentiel pour l'INJEP au cours des deux années à venir.

Quatre axes thématiques organisant la production de connaissances ont été collectivement dégagés et seront plus particulièrement développés en 2018-2019 :

Inégalités / discriminations / non-recours aux droits

Les écarts croissants de situations entre les jeunes ont été au cœur des questionnements et analyses dans les travaux de l'INJEP des années précédentes. La volonté première a été de capitaliser les connaissances disponibles et de fournir des clés de compréhension des dynamiques de cumul des inégalités, notamment à travers la grille d'analyse multidimensionnelle des rapports sociaux (genre, origine sociale, origine ethnique...), d'autres facteurs (niveau d'étude par exemple). Une attention particulière a également été accordée à l'étude des inégalités socio-spatiales et leurs impacts sur la construction des parcours des jeunes. De même, le questionnement sur l'égalité des chances au regard de l'inégale répartition des ressources publiques sur les territoires a débouché sur une autre série de travaux consacrés aux discriminations (à l'embauche, au logement et aujourd'hui aux discriminations liées à l'âge), notamment des évaluations du FEJ.

Sur ces bases, la production de connaissances sur ce thème sera poursuivie en approfondissant les analyses sur certaines catégories de jeunes (les jeunes filles en milieu rural ou les jeunes migrants par exemple) ainsi que sur les discriminations. C'est le sens du partenariat noué avec l'INED et l'INSEE sur l'enquête Trajectoires et origines (Teo). Il en va de même par exemple en ce qui concerne l'étude sur les inégalités de ressources et de soutiens entre les hommes et les femmes à partir des données de l'enquête Enquête nationale sur les ressources des jeunes (ENRJ) en lien avec l'INSEE et la DREES. La réduction des inégalités et des discriminations est par ailleurs un des thèmes retenus pour le lancement de nouveaux programmes expérimentaux via le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse.

Parcours / mobilités / territoires

La problématique des parcours est particulièrement intéressante s'agissant de la production de connaissances sur les jeunes car elle permet notamment de prendre en compte les différentes dimensions des processus d'autonomisation des jeunes ainsi que leurs ancrages dans différentes sphères de vie, notamment en articulant les temporalités individuelles avec les temporalités sociales et institutionnelles. Les trajectoires sont désormais plus imprévisibles, faites de bifurcations, de discontinuités et de ruptures qui placent les individus face à de véritables épreuves identitaires. La notion de parcours est également intéressante pour l'action publique et donc l'analyse de celle-ci, dans la mesure où elle permet de dépasser les difficultés liées à la multiplicité des seuils d'âge. Deux questions seront au cœur des futurs travaux concernant les politiques publiques : Quels sont les effets de l'usage de cette nouvelle catégorie d'action publique sur la situation des jeunes ? Quelle est son efficacité à combattre les inégalités sociales ?

Les travaux conduits jusqu'à présent par l'INJEP seront prolongés sur l'analyse des parcours d'entrée dans la vie active (conditions d'insertion professionnelle pour la MEOS et la MAFEJ, intégration dans l'entreprise, rapport au travail et à l'entrepreneuriat des jeunes pour la MOE), mais aussi sur les débuts de la vie affective et de la sexualité, au travers par exemple du partenariat avec l'INED sur l'enquête Parcours et vie affective des jeunes adultes (enquête ENVIE). La reconduction de l'enquête nationale sur les pratiques sportives sera aussi un moyen de mieux saisir la contribution de celles-ci au processus de construction identitaire, comme le lancement de nouveaux appels à expérimentations sur l'appréhension des besoins et les réponses aux attentes des jeunes en milieu rural ou encore la facilitation de l'apprentissage.

Plus généralement, l'attention continuera aussi à être portée sur la question de la mobilité géographique comme levier dans la construction de l'individu et de son parcours de vie. Le financement du permis de conduire dans le cadre du compte personnel d'activité récemment instauré nous amènera à approfondir cette question, notamment en prenant appui sur les données de l'enquête ENRJ. Cette orientation implique également d'étudier le rapport et les usages du territoire chez les jeunes et les réponses apportées par les territoires comme espaces de ressources et d'opportunités, comme le font apparaître les travaux en cours sur les politiques intercommunales de jeunesse. Un focus sera porté sur la jeunesse d'Outre-Mer, notamment au travers des résultats à venir d'expérimentations du FEJ et le lancement d'un nouvel appel à projets.

Engagement / éducation populaire

L'engagement des jeunes est une problématique travaillée de longue date par l'INJEP dans ses différentes composantes. De nombreux travaux ont été conduits qui permettent de combattre l'idée selon laquelle les jeunes ne s'engageraient plus et mettent au contraire en avant la diversification des formes d'engagements juvéniles qui ne se réduisent plus à des formes instituées comme l'engagement politique ou associatif. C'est ce qu'ont confirmé les dernières éditions du baromètre Djepva sur la jeunesse ou encore les Rencontres de l'INJEP qui se sont tenues au Conseil économique, social et environnemental en décembre 2017.

Cet investissement sur la problématique de l'engagement sera renforcé, autant sur des pratiques d'engagement formelles (les usages associatifs du service civique, les conseils de jeunes) que sur des pratiques moins instituées comme le militantisme dans des mouvements hors-partis. Les travaux sur l'étude des comportements de radicalité politique et religieuse seront également poursuivis. Cette période sera aussi marquée par la réalisation de l'enquête européenne sur les Valeurs des jeunes en partenariat avec le laboratoire Pacte/Sciences-Po Grenoble, qui permettra d'actualiser les connaissances sur les rapports des jeunes à la politique, à la famille, au travail ou encore à la religion, mais aussi sur leurs engagements et leur participation associative.

On ne saurait interroger les transformations des pratiques démocratiques sans questionner les évolutions de l'éducation populaire et notamment dans la réalisation de ses finalités d'accès aux savoirs et à la culture comme condition de l'exercice de la citoyenneté. C'est le cas notamment au travers du numérique qui conduit l'INJEP à s'interroger à s'intéresser à la fois au renouvellement des pratiques et des acteurs. Une étude sera par ailleurs lancée sur les outils de communication et les réseaux sociaux numériques dans l'espace et le temps singuliers des colonies de vacances. Les relations entre société civile et sciences sont enfin un axe essentiel, visant à mieux connaître et à faire reconnaître la diversité des formes de savoirs ainsi qu'à promouvoir les interactions sciences-société. Dans cette perspective, l'INJEP poursuivra son partenariat avec la plateforme ALLISS (Alliance Sciences Société).

Société civile en action / vie associative / innovations sociales

L'intérêt porté par l'INJEP à la société civile ne s'arrête pas au croisement des savoirs et aux sciences participatives ; l'apport des initiatives associatives ou collectives au renforcement des liens sociaux et solidaires mérite d'être étudié pour en comprendre les ressorts, les lignes de force ou les faiblesses, et les sortir de l'invisibilité. Comme indiqué dans les orientations générales, il s'agira d'abord de réaliser un fort investissement sur la mise en place d'un système d'informations sur les associations, mais d'autres études seront lancées sur les transformations des formes d'engagement associatif, par exemple le bénévolat dans le domaine sportif, l'impact du service civique/volontariat sur les carrières bénévoles ou encore la socialisation professionnelle des jeunes dans l'ESS dans le cas des coopératives.

Par ailleurs, l'INJEP dispose à travers le FEJ et les expérimentations réalisées dans le cadre de « la France s'engage » d'un matériau extrêmement riche pour analyser les innovations sociales autour de cinq thématiques : la lutte contre l'exclusion et la santé, l'emploi et l'insertion ; l'éducation et la formation ; la citoyenneté et la vie associative ; et le numérique. Au-delà des enseignements permettant d'identifier les grandes tendances d'évolution à l'œuvre, la question du changement d'échelle est particulièrement importante à approfondir afin de favoriser la diffusion sociale de ces innovations.

Ce document vise ainsi à présenter de manière détaillée l'activité de chacune des missions de l'INJEP.

MISSION DES ÉTUDES, DE L'OBSERVATION ET DES STATISTIQUES

La Mission des études de l'observation et des statistiques (MEOS) de l'INJEP est le Service statistique ministériel (SSM) du ministère en charge de la jeunesse, des sports et de la vie associative. Elle met en œuvre un programme d'études et de statistiques dont les résultats permettent d'éclairer les politiques publiques du ministère.

Les missions de la MEOS sont transversales et s'articulent principalement autour des pratiques sportives et licenciées, de l'économie du sport, des métiers et emplois liés aux sports et à l'animation, des accueils collectifs de mineurs, de la mobilité internationale des jeunes, ainsi que des diplômes délivrés par le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports.

Elle coordonne l'ensemble des travaux statistiques produits au sein du ministère, et veille, entre autres, à l'harmonisation des différents projets statistiques ou études sur le plan méthodologique.

1 - Opérations statistiques et études sur la jeunesse et la vie associative

1. Accueils collectifs de mineurs

ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS AVEC ET SANS HÉBERGEMENT

La DJEPVA réglemente et contrôle les accueils des mineurs avec hébergement (colonies/séjours de vacances notamment) ainsi que les accueils de loisir et périscolaires. La MEOS est chargée d'exploiter cette base réglementaire et produit des statistiques annuelles sur les accueils avec hébergement. Ces statistiques, mises en ligne sur le site de l'INJEP et sur celui du ministère, détaillent l'activité de ces accueils : leur nombre, les effectifs d'enfants, la destination, le type et durée du séjour pour les accueils avec hébergement, le taux d'encadrement...

DIPLÔMES RELATIFS À L'ENCADREMENT DES MINEURS

Le ministère délivre des diplômes permettant d'encadrer, dans les accueils collectifs de mineurs, en tant qu'animateur (BAFA) ou directeur de centre ou adjoint au directeur (BAFD). La MEOS a réalisé en 2017 une toute première exploitation de ces données administratives, collectées par le ministère. Ces premières données de cadrage qui s'attachent à caractériser la population des diplômés et en analyser l'évolution au cours des dernières années seront mises à jour chaque année par la MEOS et seront enrichies par des exploitations complémentaires de manière notamment à produire des tableaux par région.

Une étude relative à l'encadrement des accueils collectifs de mineurs croisant les données issues des bases sur les accueils et sur les diplômes sera menée début 2018.

2. Travaux sur le service civique

PRODUCTIONS D'INDICATEURS SUR LE SERVICE CIVIQUE

Depuis 2017, l'Agence du Service Civique (ASC) et la MEOS se sont associés pour mener en partenariat des travaux d'études et d'enquêtes sur le dispositif du service civique. Cela s'est traduit par la publication d'une première étude portant sur le développement du dispositif depuis 2010 accompagnée de la mise à disposition de premiers tableaux statistiques. Ces tableaux seront actualisés chaque année de manière à fournir un cadrage statistique régulier.

PRÉPARATION D'UNE ENQUÊTE SUR LES BÉNÉFICIAIRES ET LES STRUCTURES D'ACCUEIL DU SERVICE CIVIQUE

L'Agence du Service Civique (ASC) et la MEOS travailleront en 2018 à la préparation d'une enquête portant sur les bénéficiaires et les structures d'accueil du dispositif, avec potentiellement un suivi de cohortes. Les résultats de cette enquête permettront à horizon 2020 une meilleure évaluation du dispositif (place du service civique dans le parcours des jeunes, enseignements retirés, etc).

3. Indicateurs sur la jeunesse

TABLEAUX DE BORD DE LA JEUNESSE

Dans le prolongement des travaux du Groupe de travail interministériel « Données de cadrage sur la jeunesse », la MOE et la MEOS collaborent pour produire une nouvelle maquette du tableau de bord « État de la jeunesse ». Le travail de refonte de ce recueil d'indicateurs a été engagé en 2017 avec l'ensemble des partenaires et conduira à la mise en ligne, au premier semestre 2018, d'un tableau de bord de la jeunesse. En rassemblant les principaux indicateurs de la statistique publique, organisés en grandes thématiques (santé, marché du travail, etc), ce tableau de bord fournira à l'ensemble des acteurs de jeunesse une vision transversale et objective des jeunes de 15 à 30 ans.

Une publication papier d'une sélection d'indicateurs clés sur la jeunesse sera étudiée en lien avec la MOE.

MOBILITÉ INTERNATIONALE DES JEUNES

Dans le cadre des travaux annuels du comité permanent de la mobilité européenne et internationale des jeunes (CPMEI), la MEOS collecte l'ensemble des données fournies par les différents acteurs (opérateurs, programmes, dispositifs) de cette mobilité et en réalise une exploitation dont les principaux résultats sont présentés à l'automne, lors de la réunion du CPMEI.

4. Autres enquêtes et études secondaires d'enquêtes de la statistique publique

RÉALISATION D'UNE ENQUÊTE AUPRÈS DES ÉLÈVES DU PANEL DE LA DEPP

L'INJEP et la DEPP (Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance), service statistique

ministériel du ministère en charge de l'Éducation nationale, ont prévu de collaborer pour la réalisation d'une enquête auprès des élèves du panel géré par la DEPP. Cette enquête qui aurait lieu au cours de l'année scolaire 2018-2019 ou 2019-2020 auprès des élèves du panel recrutés en 2011 à l'entrée en CP permettrait de mieux connaître les activités réalisées en dehors de l'école par les jeunes, en particulier les pratiques sportives des jeunes, leur participation à la vie citoyenne, mais également de mieux savoir comment est occupé le temps des vacances scolaires.

ÉTUDE DE L'ACCÈS AU PERMIS DE CONDUIRE À PARTIR DE L'ENQUÊTE NATIONALE SUR LES RESSOURCES DES JEUNES (ENRJ)

L'INSEE et la DREES ont réalisé une enquête nationale sur les ressources des jeunes, dont l'INJEP a été partenaire. De nombreuses thématiques sont abordées dans le questionnaire de cette enquête riche et novatrice qui permet de décrire les ressources et les conditions de vie des jeunes adultes de 18 à 24 ans en France. La MEOS participe au comité d'exploitation de l'enquête et a débuté des travaux sur l'accès au permis de conduire qui feront l'objet d'une publication en 2018.

5. Vie associative

TRAVAUX SUR LA VIE ASSOCIATIVE

La MEOS a lancé au second semestre 2017 des premiers travaux exploratoires sur la vie associative. Ils seront poursuivis en 2018 et 2019 sur des thématiques à définir (emploi associatif, bénévolat ou subventions...) à partir de données de la statistique publique (enquête association 2014 de l'INSEE, DSN, SIRENE...) des données de gestion du ministère (FONJEP) ou de chercheurs partenaires.

La mission suit également le projet « dataasso.fr » piloté par la DJEPVA qui résulte de l'appariement de la base du Répertoire National des Associations et du répertoire SIRENE.

ANALYSE STATISTIQUE DE L'EFFORT DE L'ÉTAT EN FAVEUR DES ASSOCIATIONS

La MEOS réalise annuellement l'analyse statistique transversale du « jaune budgétaire » relatif à l'effort de l'État en faveur des associations à partir du fichier national des subventions versées à des associations depuis le budget de l'État. Depuis 2016, pour le projet de loi de finances 2017, l'analyse se fait sur les données N-1 qui sont constituées par la consolidation, par la direction du Budget, de l'ensemble des contributions des directions d'administration (dont la DJEPVA).

LANCEMENT D'UN GROUPE DE TRAVAIL RÉUNISSANT LES PRODUCTEURS DE DONNÉES SUR LA VIE ASSOCIATIVE

La MEOS pilotera un groupe de travail réunissant les principaux producteurs de données sur la vie associative pour faire le point sur les données et travaux existants.

2 - Opérations statistiques et études sur le sport

1. Licences, clubs et équipements sportifs

RECENSEMENT ANNUEL DES LICENCES ET CLUBS SPORTIFS

Un recensement annuel des licences et clubs est réalisé annuellement par la MEOS auprès des 116 fédérations sportives agréées, dans le cadre des conventions d'objectifs que l'État signe avec les fédérations. Chacune d'entre elles fournit deux fichiers détaillés relatifs aux licences délivrées et aux clubs qui lui sont affiliés. Les statistiques de l'année N, ventilées par fédérations, régions, départements, sexe et tranche d'âge, sont mises en ligne sur le site de l'INJEP en juin N+1.

Ces fichiers sont, de plus, transmis à l'INSEE pour géocodage : détermination du code commune, ainsi que du code « quartiers prioritaires ». Les fichiers transmis par les fédérations sont contrôlés et subissent des premières corrections avant d'être formatés et adressés à l'INSEE.

MISE À DISPOSITION DES DONNÉES SUR LES LICENCES ET CLUBS SPORTIFS

- Une base de données détaillée des licences est confectionnée en croisant les communes et les différentes fédérations sportives. Les effectifs de licences sont ventilés par sexe, tranche d'âge et appartenance ou non à un quartier prioritaire. Cette base est mise à disposition des utilisateurs en open data sur le site public data.gouv.fr.
- Une batterie d'indicateurs détaillés et produits à partir du recensement alimente également un outil ministériel Cartostats. Cet outil, accessible aux personnels des ministères sociaux et des services déconcentrés en charge de la jeunesse et des sports, permet de réaliser directement des cartes et de visualiser les indicateurs statistiques prédéfinis sur des zones géographiques paramétrables.

TRAVAUX D'ÉTUDES SUR LES LICENCES ET CLUBS SPORTIFS

Les données issues du recensement constituent une source d'information particulièrement riche permettant une analyse approfondie de la pratique sportive licenciée. La MEOS réalise chaque année des études explorant cette source sous un angle nouveau. Après avoir publié en 2017 une étude sur la pratique sportive des jeunes, la MEOS a lancé fin 2017 des travaux sur la pratique sportive en Quartier Prioritaire de la Ville ainsi que sur la relation entre les clubs et ses licenciés (différence entre le département de résidence et celui du club où la licence est délivrée).

La MEOS participe également à la publication de l'atlas des fédérations, en collaboration avec la direction des sports. L'ensemble des données statistiques sont produites et fournies par la MEOS.

TRAVAUX SUR LE RECENSEMENT DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

La MEOS participe au comité de pilotage du recensement des équipements sportifs. Dans le cadre de la refonte du dispositif et en lien avec la Direction des Sports, la MEOS débutera en 2018 des travaux d'apurement de la base de données (détection automatique d'anomalies) et entamera une réflexion plus générale sur la qualité du dispositif. Afin de valoriser les données au niveau national, le recensement des équipements sportifs pourra faire l'objet d'une publication dans les collections de l'INJEP en partenariat avec la Direction des Sports.

2. Économie du sport

COMPTE SATELLITE DU SPORT

Le service statistique ministériel mesure annuellement le poids économique du sport dans l'économie nationale. Le principal agrégat suivi est la dépense sportive nationale, l'emploi et les échanges extérieurs de biens. La dépense sportive nationale concerne les dépenses sportives des ménages, de l'État et des entreprises. L'emploi sportif inclut tous les emplois (y compris les indépendants et les temps partiels) des secteurs dont l'activité économique principale est liée au sport. Les biens concernés par les échanges extérieurs sont ceux à usage sportif enregistrés dans les statistiques douanières. La MEOS a débuté en 2017 des travaux méthodologiques relatifs à l'estimation du poids économique du sport. Ces travaux seront poursuivis en 2018-2019. Ils devraient conduire en particulier à une ré-estimation de la contribution des collectivités territoriales.

La mission est membre du groupe de travail européen sur la mise en place de comptes satellites du sport. Ce groupe est animé par l'Unité « Sport » de la Commission européenne.

La MEOS est par ailleurs membre du Conseil scientifique de l'Observatoire de l'économie du sport qui comprend des représentants de la direction des sports, des chercheurs et des acteurs économiques du secteur sport. Cet observatoire a vocation à orienter des travaux d'étude visant à une meilleure connaissance des circuits économiques dans les secteurs du sport.

3. Étude de la pratique sportive

RÉALISATION D'UNE NOUVELLE ENQUÊTE NATIONALE SUR LA PRATIQUE SPORTIVE

La dernière enquête nationale sur les pratiques physiques et sportives a été réalisée en 2010. La MEOS envisage la préparation d'une nouvelle grande enquête nationale sur les pratiques sportives et prévoit de lancer sa reconduction en 2018 dès lors qu'elle disposera des moyens humains et financiers nécessaires. L'objet de cette enquête est de décrire précisément les pratiques physiques et sportives, qu'elles soient autonomes ou encadrées, et de faire apparaître, dans la mesure du possible, la plus grande diversité de pratiques, les pratiques émergentes, de mesurer le nombre de licenciés et de caractériser les profils sociodémographiques, des pratiquants assidus aux non-pratiquants. La taille de l'échantillon devra permettre d'observer un grand nombre de disciplines et d'améliorer la précision statistique de l'enquête. La connaissance actualisée de l'investissement de la population française dans les pratiques physiques et sportives est une nécessité pour la mise en place de politiques publiques et leur évaluation, pour le monde sportif mais aussi pour la recherche et l'industrie du sport et la reconduction de cette enquête, sous réserve que les moyens soient réunis, est une priorité pour la MEOS.

RÉALISATION D'UN BAROMÈTRE BISANNUEL SUR LA PRATIQUE SPORTIVE

En complément du projet d'enquête national, la MEOS, en partenariat avec la Direction des Sports, a lancé fin 2017 un appel d'offre pour la réalisation tous les deux ans d'un baromètre sur la pratique sportive. Ce dispositif vise à suivre l'évolution dans le temps de la pratique sportive des Français auprès d'un échantillon de personnes de 15 ans et plus en France métropolitaine et dans les départements et régions d'outre-mer (DROM). Si la réalisation d'une grande enquête nationale au format de celle réalisée en 2010 permet une analyse fine des pratiques et des pratiquants, les contraintes techniques et financières d'une opération de cette envergure ne permettent pas de reproduire cet exercice de façon régulière. Ce dispositif permettra d'identifier les grandes tendances de l'évolution des pratiques sportives.

4. Chiffres-clés du sport

La MEOS publie de manière régulière « Les chiffres-clés du sport ». Ce document propose un large panorama de données statistiques, sous forme de tableaux, graphiques et cartes sur le champ du sport. Les données présentées sont principalement issues des bases de la direction des sports relatives aux diplômes, aux équipements et aux sports de haut niveau. D'autres sont produites par la MEOS (données sur les licences et la pratique sportive) et différents acteurs du système statistique public (commerce extérieur – douanes – ou emploi salarié – Acoess). En collaboration avec la Mission Valorisation et Diffusion, la MEOS a prévu de diffuser les données des chiffres-clés du sport en ligne sous un nouveau format plus facile d'utilisation pour les utilisateurs.

3 - Opérations statistiques et études sur le périmètre « jeunesse et sports »

1. Diplômes délivrés par le ministère en charge des sports et de la jeunesse

INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS

Depuis le début des années 2000, le service statistique réalise tous les trois ans une enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés du ministère. Cette enquête s'adosse au dispositif des enquêtes « Génération » du CEREQ avec un sur-échantillon « sport et animation » et deux questionnaires spécifiques. Les données de l'enquête de 2013 sur la génération 2010 ont fait l'objet de plusieurs publications aux formats Stat-Info et *INJEP analyses & synthèses* dont la dernière est parue en 2017. Les données de l'enquête de 2016 sur la génération 2013 reçues à l'été 2017 feront l'objet de travaux d'études en 2018. Une analyse rétrospective sur quinze années d'insertion des diplômés jeunesse et sports sera débutée en 2018 à partir de la compilation de l'ensemble des données rassemblées dans le cadre des enquêtes « Génération » du CEREQ.

2. Emplois aidés

TRAITEMENT TRIMESTRIEL DES DONNÉES DARES

Dans le cadre d'une convention bilatérale DARES-DJEPVA, la MEOS reçoit chaque trimestre les bases de données détaillées sur les contrats emplois aidés relevant des secteurs de compétence du ministère, ainsi que ceux dont le code ROME (métier) est lié à l'activité sportive ou l'animation socioculturelle. Ces données sont exploitées et des résultats sous forme de tableaux de suivis et de graphiques et sont fournis notamment à la Sous-direction de l'emploi et des formations de la Direction des Sports. Ces données pourront faire l'objet d'une publication sur le site internet de l'INJEP.

3. Indicateurs de performance

PRATIQUE SPORTIVE LICENCIÉE

La MEOS produit annuellement des indicateurs de performance dans le cadre de la LOLF, relatifs à la pratique licenciée : taux de licences national, taux de licences féminin, taux de licences des jeunes (14-20ans) et taux de licences en QPV.

INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS

La mission produit également un indicateur de performance relatif à l'emploi des diplômés du ministère : c'est le taux d'insertion professionnelle des diplômés, depuis 7 mois jusqu'à 19 mois après l'obtention de leur diplôme, sur un emploi en lien direct avec la qualification obtenue. Cet indicateur est obtenu à partir d'une enquête menée par les DRJSCS et pilotée au niveau national par la MEOS en collaboration avec la Sous-direction de l'emploi et des formations de la Direction des Sports.

Dans le cadre de ce dernier indicateur, la méthode d'enquête a été révisée (questionnaire « enrichi », collecte par internet, etc) en vue d'une amélioration de la qualité des résultats collectés et afin de mener des exploitations au niveau national. La MEOS participe à la mise en place de la nouvelle version et accompagne les directions régionales dans ces changements. Les résultats de cette première collecte dans sa nouvelle version feront l'objet d'une publication sur l'insertion des diplômés 2017.

4. Questions parlementaires

RÉDACTION DE RÉPONSES AUX QUESTIONS PARLEMENTAIRES

La MEOS rédige plusieurs réponses aux questions parlementaires chaque été. Les thèmes abordés concernent l'économie du sport, au travers de la dépense sportive nationale, l'emploi dans le sport, la pratique sportive en France, notamment.

FOURNITURE DE DONNÉES SPÉCIFIQUES

Le service statistique participe à la rédaction de certaines réponses pilotées par les bureaux du ministère en fournissant une mise à jour des données statistiques citées dans ces réponses.

4 - Animation, appui méthodologique, démarche qualité

1. Animation régionale

RÉSEAU DES CORRESPONDANTS STATISTIQUES DES DRJSCS

En collaboration avec le service d'animation régionale de la DREES, la MEOS participe aux regroupements des correspondants statistiques des DRJSCS. Ces regroupements, qui ont lieu deux fois par an, sont l'occasion de présenter les productions statistiques nationales, les évolutions récentes et les mises à disposition possibles de données pour des besoins régionaux.

RÉSEAU DES DISPOSITIFS RÉGIONAUX D'OBSERVATION DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION (DROEF)

En collaboration avec la Sous-direction de l'emploi et des formations de la Direction des Sports, la MEOS participe au réseau des correspondants régionaux « emploi formation » des DRJSCS. Ces regroupements visent à présenter des travaux régionaux spécifiques, des projets, des résultats d'enquêtes. Il permet également d'appréhender l'organisation, les méthodes de travail et les difficultés éventuelles des services régionaux.

PANORAMA STATISTIQUE DES DRJSCS

Le panorama statistique « jeunesse, sports, cohésion sociale » est une publication annuelle réalisée en partenariat avec la DREES. Le travail de la MEOS consiste notamment à mettre à disposition ou faciliter la mise à disposition auprès d'un prestataire extérieur de divers indicateurs nationaux, déclinables au niveau régional et départemental, et relatifs au champ de compétence du ministère : le sport, la jeunesse et la vie associative. La construction des tableaux statistiques (ou la récupération de tableaux auprès de différents services) s'étend annuellement de septembre à janvier. Le document final, disponible pour les données 2016, est consultable exclusivement en ligne et est actualisé au printemps de chaque année.

2. Appui méthodologique

APPUI AU NIVEAU NATIONAL

Les chargés d'études statisticiens apportent un appui méthodologique à l'ensemble des missions de l'INJEP mais aussi plus largement à l'ensemble des bureaux des directions en charge de la jeunesse et des sports au sein des ministères en charge de ces questions : mise en place d'enquêtes légères, rédaction de cahiers des charges, études de faisabilité.

APPUI AU NIVEAU RÉGIONAL

Un groupe de travail, rassemblant quelques correspondants DROEF volontaires, est animé chaque année par la MEOS en collaboration avec la Direction des Sports. En 2017, ce groupe a participé à la refonte du dispositif d'enquête d'insertion sur les diplômés de la jeunesse et des sports. En 2018, il travaillera sur un projet d'indicateurs communs produits à partir de la nouvelle enquête.

3. Démarche qualité

Le service statistique ministériel s'est engagé auprès de l'INSEE à améliorer la qualité de ses processus de production statistique. Cette démarche qualité conduite par l'INSEE avec l'ensemble des partenaires du système de statistique public s'inscrit dans un cadre européen et se traduit pour la MEOS par l'élaboration d'une « stratégie qualité » de moyen terme. Dans ce cadre, la MEOS communique depuis 2017 un calendrier prévisionnel des publications statistiques. À partir de 2018, la MEOS diffusera des notes méthodologiques décrivant les processus de production de ses statistiques.

MISSION OBSERVATION ÉVALUATION

La mission Observation Évaluation de l'INJEP a comme principales missions :

- **Développer les connaissances sur la jeunesse et les politiques de jeunesse, l'éducation populaire et la vie associative**, en réseau ou partenariat avec les centres et laboratoires d'études et de recherche spécialisés ;
- **Synthétiser et diffuser les connaissances rassemblées sur les champs de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative**, à travers différents instruments : fiches repères, communications dans des colloques et séminaires, rapports et contributions à des ouvrages, articles dans des revues scientifiques ou de vulgarisation et à travers la direction éditoriale par des chargés d'études et de recherches de la collection « Cahiers de l'action » et de la revue scientifique *Agora débats/jeunesses*.
- **Repérer et mettre à disposition des données de cadrage sur la jeunesse**, en liaison avec la mission études observation et statistiques, et avec les organismes référents de la statistique publique et plus largement les producteurs de données ;
- **Contribuer au débat public sur les enjeux sociaux et d'action publique** dans les domaines cités à travers l'animation d'échanges et de rencontres.

1 - Études, recherches et évaluations

Axe 1 : Inégalités, discriminations, accès aux droits

LES « FILLES DU COIN » : ENQUÊTE MULTI-SITUÉE SUR LES JEUNES FEMMES EN MILIEU RURAL

Ce projet de recherche sur les jeunes femmes vivant en milieu rural reprend le constat fait depuis quelques années dans le monde de la recherche quant au manque de connaissances empiriques sur les jeunes ruraux qui représentent pourtant près de 4,5 millions de personnes (dont 3 millions ont moins de 18 ans), soit près d'un jeune sur cinq. Et si de récents travaux sont venus éclairer les conditions de vie de certains jeunes ruraux, force est de constater que les jeunes femmes n'y apparaissent qu'en second plan. Elles constituent ainsi un creux dans la recherche, certainement parce qu'elles sont moins visibles dans l'espace public que leurs homologues masculins.

Cette recherche portera sur des régions différentes ayant des territoires contrastés en termes de vie associative locale, de mobilités possibles pour les jeunes (transports en commun) et opportunités d'orientation scolaire et professionnelle. La comparaison d'au moins deux territoires est ici nécessaire pour penser des mondes ruraux qui connaissent des réalités forcements variables et très localisées.

Méthodologie : enquête qualitative par entretiens compréhensifs auprès de jeunes femmes et de leur entourage. Des focus group sont envisagés.

Calendrier prévisionnel : janvier 2018 – décembre 2018.

Valorisation : INJEP Notes & rapports (INJEP - Chaire jeunesse de l'EHESP) ; Articles scientifiques et INJEP : analyses & synthèses, Journée de restitution des résultats, et présentation pour le séminaire INJEP/Chaire.

Partenaires : Chaire de recherche sur la jeunesse - EHESP.

JEUNES MIGRANTS, « DROIT À LA VILLE » ET COMPÉTENCES URBAINES EN FRANCE ET EN ITALIE

En Europe de l'Ouest, notamment en France et en Italie, de plus en plus de jeunes migrants, venant d'Afghanistan, de Syrie, du Maghreb, d'Erythrée, de Chine, de Gambie, du Togo ou encore du Sénégal en raison de crises économiques et de guerres dans ces différents pays, développent des carrières migratoires transnationales et arrivent dans les grandes villes européennes comme Paris, Lyon, Milan où ils sont engagés dans des processus d'intégration partielle, d'exclusion ou même d'expulsion. Les jeunes migrants dans les villes françaises et italiennes vivent dans différentes parties des villes, généralement dans des lieux précaires où ils développent une diversité de carrières urbaines construites à partir de différentes étapes dans des espaces économiques, sociaux plus ou moins légitimes. La ségrégation des jeunes migrants se traduit par leur présence dans des niches ethniques ou inter-ethniques et la prolifération d'enclaves économiques dans certains quartiers populaires et certains quartiers centraux – comme par exemple la Guillotière à Lyon ou Via Padova à Milan – où les hiérarchies sont structurées sur la base des lieux d'origine et de la durée du séjour dans le pays d'accueil. Les jeunes migrants se trouvent surtout confrontés à des situations de tension et de conflit urbain. Les processus de discrimination, de domination et de situations d'inégalité entre les jeunes migrants et les autres citoyens ne cessent de s'amplifier.

Calendrier : janvier 2017 - décembre 2018.

Méthodologie : entretiens biographiques, entretiens collectifs, observation participante, « récits de ville ».

Valorisation : INJEP Notes & rapports, articles scientifiques ; publication d'un ouvrage en français en 2019 ; organisation d'un Colloque franco-italien sur les jeunes migrants en Europe fin 2018.

Partenaires : UMR CNRS Triangle – ENS Lyon.

JEUNES, SEXUALITÉ ET INTERNET : ENQUÊTE SUR LES USAGES NUMÉRIQUES LORS DE L'ENTRÉE DANS LA SEXUALITÉ

Objectifs généraux : cette recherche prend pour objet les usages d'internet dans le domaine de la sexualité, par les jeunes femmes et les jeunes hommes âgés de 18/25 ans vivant en France métropolitaine, en partant du constat partagé selon lequel les canaux classiques de l'éducation à la sexualité et à la vie affective ont connu de profondes mutations depuis une quinzaine d'années, c'est-à-dire avec un internet ouvert au grand public et très présent dans les modes de vie, notamment des plus jeunes.

Si l'usage d'internet en lien avec l'entrée dans la sexualité apparaît souvent, dans le débat public, dans les paniques morales des adultes, cela se fait généralement à travers le prisme de la pornographie et de ses « risques » (moraux, sexuels, etc) pour les jeunes, et rarement sous l'angle des usages d'internet. Le présent projet vise à combler ce manque, en enquêtant sur les usages d'internet liés à la sexualité chez les jeunes, sans a priori sur le type d'usages qu'ils et elles peuvent en faire. On essaiera notamment de comprendre comment les adolescent-e-s articulent des usages (et contextes d'usages) tels que le visionnage de séquences pornographiques (en tentant notamment de voir ce qu'ils ou elles y cherchent : plaisir, socialisation, informations sur l'anatomie et les possibles sexuels, etc), mais on travaillera également sur les contextes de visionnage (la première fois, la dernière fois, la fréquence, mais également avec qui, où, sur quels supports) etc. De même, on cherchera à comprendre comment les adolescent-e-s articulent ces usages à l'information qui leur est adressée par ailleurs (à l'école, dans la famille, ou à travers les campagnes de prévention qui passent notamment par internet pour ce public etc). Ainsi, cette recherche sur les usages permettra d'enquêter en creux également sur la réception des politiques de santé par les jeunes : comment les jeunes se repèrent-ils vis-à-vis des différentes sources informations, des différents acteurs. Enfin, d'un point de vue d'implémentation des politiques publiques, l'enquête permettra de saisir quels sont les leviers de l'action publique en matière d'éducation à la sexualité et à la vie affective.

Méthodologie : enquête qualitative par entretien (complétée d'observations de sites internet, réseaux

sociaux et de forums) précédée d'une enquête quantitative préparatoire exploratoire.

Calendrier : septembre 2017 – août 2018.

Valorisation : INJEP Notes & rapports (INJEP - Chaire jeunesse de l'EHESP) ; Articles scientifiques et INJEP : analyses & synthèses, Journée de restitution des résultats, et présentation pour le séminaire INJEP/Chaire.

Partenaire : Chaire de recherche sur la jeunesse – EHESP.

GARDER CONTACT AVEC DES PROCHES : COMMENT LES OUTILS DE COMMUNICATION ET LES RÉSEAUX SOCIAUX NUMÉRIQUES INTERVIENNENT-ILS DANS L'ESPACE ET LE TEMPS SINGULIERS DES COLONIES DE VACANCES ?

La question des usages du net via celle des réseaux sociaux dans les colonies de vacances introduit la question de la temporalité et de l'immédiateté, de l'intimité et de la mise à l'écart. Étudier les différents usages et la variété des modes de communication sera l'occasion de saisir la place des communications en groupe mais aussi la place des échanges privés, à deux ou en groupes restreints (sous-groupe parmi le groupe de la colo, par exemple), qui font partie des principales raisons avancées par les jeunes comme explications de leurs usages de ces applications (et donc de leur succès). Il s'agira donc à la fois d'enquêter sur les usages au cours d'un séjour (dans le temps présent), pour comprendre ce qu'ils utilisent, ce que cela leur permet de faire pendant le temps de la colonie et quels sont les moments autorisés ou privilégiés. Mais cette recherche sera aussi l'occasion de s'interroger également sur les autres temps qui entourent les séjours. En effet, il arrive que certains jeunes cherchent à les faire perdurer dans le temps : au-delà même du moment de la colo, les séjours s'inscrivent peuvent à la fois être liés avec un « avant » et un « après ».

Méthodologie : entretiens avec des jeunes et des animateurs-trices lors de séjours en colonie de vacances (variation des séjours, organisateurs, types d'activités proposées).

Calendrier : janvier 2018 - décembre 2019.

Valorisation : INJEP Notes & rapports, articles scientifiques et *INJEP analyses & synthèses*, journée de restitution des résultats, participation à des colloques et journées d'études.

Partenaire : CERLIS - Université Paris Descartes.

ENQUÊTE PARCOURS ET VIE AFFECTIVE DES JEUNES ADULTES (ENQUÊTE ENVIE)

Cette enquête a pour objectif de comprendre les différentes manières de vivre la jeunesse, en s'intéressant plus particulièrement à la vie affective. Car si on connaît bien les parcours scolaires et professionnels des jeunes adultes, on sait moins de choses sur leur vie privée. Des changements importants ont pourtant eu lieu. Tout d'abord, il est plus courant aujourd'hui que par le passé de vivre plusieurs histoires amoureuses et sexuelles avant de s'installer. Cela veut dire que les jeunes sont nombreux à avoir connu la séparation, mais aussi que les périodes de célibat sont courantes et parfois longues. En même temps, de nouveaux modes de rencontres sont apparus sur Internet et via les applications mobiles. Ces services, qui changent la sociabilité et les conditions de rencontres, sont devenus très populaires auprès des jeunes. De même, les sexualités bi, gay et lesbienne sont devenues plus visibles et les attitudes paraissent aujourd'hui plus tolérantes. L'objectif de l'enquête est de saisir ces changements, en accordant une attention particulière aux différences sociales et sexuées dans la manière d'entrer dans la vie amoureuse et sexuelle.

Méthodologie : enquête quantitative par téléphone menée auprès de jeunes adultes âgés de 18 à 30 ans.

Calendrier : 2017-2018 : construction du questionnaire (en cours) ; 2018 : tests et révision du questionnaire ; 2019 : enquête pilote et révisions finales ; 2020 : enquête principale et premiers résultats.

Valorisation : rapport de recherche (INJEP/INED), articles scientifiques et *INJEP analyses & synthèses*, journée de restitution des résultats, participation à des colloques et journées d'études.

Partenaire : INED (autres partenaires envisagés en cours).

DIFFÉRENCIATIONS FILLES/GARÇONS DANS L'AIDE APPORTÉE PAR LA FAMILLE (ENQUÊTE ENRJ)

Cette étude exploitera les données de l'enquête nationale sur les ressources des jeunes réalisée par l'Insee et la Drees pour s'intéresser à l'aide apportée par les parents aux jeunes âgés de 18-24 ans. Cette enquête est en effet la première en France à apporter des informations détaillées sur cet aspect. Ces données seront ainsi utilisées pour mettre en lumière les éventuelles différences ou spécificités de l'aide apportée par la famille aux filles par rapport aux garçons au cours de la période de l'entrée dans la vie adulte.

Soutien de l'INJEP à des projets de recherche extérieurs

INÉGALITÉS ET DISCRIMINATIONS DANS LES TRAJECTOIRES PROFESSIONNELLES DES JEUNES DESCENDANTS D'IMMIGRÉS DANS DIVERS PAYS : PERSPECTIVES COMPARATIVES INTERNATIONALES

Cette recherche vise à comparer l'accès à l'emploi, la qualité de l'emploi et les parcours professionnels des jeunes descendants d'immigrés dans cinq pays (France, Grande-Bretagne, Allemagne, Norvège et États-Unis). Il s'agit d'explorer la dynamique des opportunités et des inégalités sur le marché du travail dans ces différents contextes, en comparant les parcours et conditions d'emploi des jeunes descendants d'immigrés, à ceux de la population majoritaire, selon les origines et le genre, puis entre pays. L'objectif est d'analyser ces parcours et de démêler les différents facteurs aux niveaux individuel, familial, contextuel et institutionnel, en vue de mieux saisir les mécanismes qui génèrent les inégalités et les discriminations ; et d'explorer les barrières ainsi que les ressources qui empêchent ou permettent à ces jeunes l'intégration sur le marché du travail dans les différents contextes. Cette recherche se fonde sur l'exploitation et l'harmonisation de données nationales françaises et étrangères. Elle vise également à constituer un consortium de chercheurs spécialistes du sujet dans les institutions des cinq pays étudiés.

Méthodologie : exploitation des données d'enquêtes françaises (Enquêtes Emploi, Génération, TeO) et étrangères (Labour Force Surveys et panels dans chaque pays).

Calendrier : 2018-2019.

Valorisation : INJEP Notes & rapports, articles scientifiques, communications dans des conférences françaises et internationales sur la jeunesse, workshop la 1ère année et conférence finale.

Partenaire : CEET-CNAM.

TRAJECTOIRES DES JEUNES FEMMES ET HOMMES HOMO-BISEXUEL.LE.S DANS UN CONTEXTE DE RECONNAISSANCE. LES INCIDENCES BIOGRAPHIQUES DE L'HOMOSEXUALITÉ

L'acceptation sociale de l'homosexualité a nettement progressé depuis les années 1990. Cette évolution apparaît à la fois dans les enquêtes d'opinion réalisées en population générale, mais aussi dans les travaux sociologiques qui reposent sur l'étude des expériences individuelles des personnes gaies et des lesbiennes, les travaux consacrés aux premières ayant été plus nombreux. Ce projet consiste à questionner l'idée

d'une « banalisation » de l'homosexualité. Il repose sur l'hypothèse que malgré ce contexte, les jeunes lesbiennes, gays et bisexuels expérimentent davantage une reformulation de la hiérarchie des sexualités que sa simple disparition, et qu'en définitive – c'est le cœur de ce projet – leurs parcours de vie restent traversés par certaines singularités.

À partir d'entretiens biographiques approfondis, il s'agira, dans un premier temps, d'explorer quelles formes prennent très précisément ces rappels à l'ordre de la hiérarchie des sexualités. Dans un second temps, il s'agira d'explorer comment l'expérience d'une sexualité minoritaire LGB est encline à structurer des parcours de vie. Trajectoires sexuelles, affectives et amoureuses sont susceptibles de présenter des spécificités qui ont des répercussions sur d'autres aspects de la vie sociale des En d'autres termes, il s'agira de comprendre les incidences biographiques d'une orientation sexuelle qui bien, qu'officiellement tolérée, fait toujours l'objet de minorations et de formes de rejets.

Méthodologie : entretiens biographiques approfondis.

Calendrier : 2018-2019.

Valorisation : INJEP Notes & rapports.

Partenaire : INED.

PARCOURS DE VIE ET ANCRAGE IDENTITAIRE DES JEUNES CONFISÉS À L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE

Les parcours de vie des jeunes confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance sont marqués par des mobilités plurielles – spatiale, familiale, sociale – qui s'entremêlent au cours de leur socialisation familiale et institutionnelle. Paradoxalement, ces parcours sont aussi caractérisés par la faiblesse des ancrages disponibles permettant d'appréhender les discontinuités et les séparations. En effet, la prise en charge institutionnelle offre peu de supports pour aider les jeunes confiés à articuler des espaces, des relations et des temporalités éloignés. À la croisée des travaux sur la sociologie des ancrages identitaires et des parcours de vie, nous cherchons à comprendre comment se construisent les continuités et les discontinuités au cours de leurs parcours de vie des jeunes confiés ? Comment les jeunes confiés composent avec les liens, les espaces, et les temps traversés ? Comment parviennent-ils à mettre en sens à l'adolescence et à l'âge adulte les ruptures traversées ?

Méthodologie : entretiens qualitatifs avec les jeunes et les professionnels.

Calendrier : 2018-2019.

Valorisation : INJEP Notes & rapports, articles scientifiques, organisation d'une conférence scientifique internationale sur les parcours des jeunes confiés.

Partenariat : LIRTES – Université Paris Est Créteil.

PARENTALITÉS ADOLESCENTES ET VIOLENCES INTRAFAMILIALES EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

La Polynésie Française connaît le plus fort taux de violences intrafamiliales répertoriées dans les territoires français, métropolitains et d'outre-mer. Parallèlement, le territoire connaît aussi un fort taux de parentalité précoce. Le projet explore ces deux questions sociales en faisant l'hypothèse que ce type de parentalité est associé à un ensemble de conditions sociales qui favorisent le développement de rapports violents, au sein de la sphère familiale. La recherche s'inscrit à l'intersection de deux problématiques majeures, identifiées comme telles par le gouvernement de la Polynésie Française : les grossesses juvéniles et les violences intrafamiliales.

Calendrier : 2018-2019.

Méthodologie : approche multisites, groupes de discussion, observation participante, récits de vie.

Valorisation : INJEP Notes & rapports ; articles scientifiques ; ouvrage ; colloque.

Partenaire : MSH du Pacifique.

LES FIGURES D'INTELLECTUALITÉ DE LA JEUNESSE POPULAIRE : REGARDS CROISÉS SUR L'ILLÉGITIMITÉ CULTURELLE

À travers une comparaison ethnographique entre plusieurs quartiers de la région parisienne, la recherche consistera dans l'exploration d'un aspect méconnu de la sociologie française : la genèse sociale de figures savantes atypiques en milieu populaire. En étudiant le rapport de jeunes des quartiers populaires à la culture et au politique, l'objectif est de saisir les conditions et les modalités de l'émergence de formes savantes de la culture populaire, à travers notamment le cas des « têtes du quartier ». L'étude des représentations des « jeunes de banlieue » ainsi que l'observation de leurs pratiques culturelles et spatiales (sous-tendues par une fascination teintée de crainte et de mépris pour leurs pairs moins dotés qu'eux) donneront accès à une analyse en miroir de la construction de la légitimité et de l'illégitimité culturelles, au sein de deux segments éloignés de la jeunesse française contemporaine.

Méthodologie : entretiens biographiques approfondis.

Calendrier : 2018-2019.

Valorisation : INJEP Notes & rapports.

Partenaire : IRIS/EHESS.

LE TRAITEMENT SOCIAL, ÉDUCATIF ET JUDICIAIRE DES JEUNES EN DIFFICULTÉ À MAYOTTE (TRASEJMA)

Dans un espace politique et médiatique local saturé par la question de la délinquance des jeunes, le projet TRASEJMA se propose de poursuivre le travail de recherche engagé depuis 2012 sur la pluralité des acteurs et des actrices du traitement social, éducatif et judiciaire des jeunes en difficulté à Mayotte. Il aborde ces questions sous un angle particulier, celui de la place du religieux et du séculier.

La reconfiguration récente de l'action publique locale en direction des jeunes en difficulté alimente une certaine actualité des recherches : rattrapage de l'État du financement de l'Aide sociale à l'enfance et, depuis 2015, réhabilitation des cadis, juges traditionnels musulmans, qui font désormais figure de recours contre la délinquance des jeunes et la radicalisation.

Le projet TRASEJMA étudiera en outre d'autres recours à des traditions réinventées de régulation du conflit, au sein des mosquées, des écoles coraniques ou bien des « comités locaux de vigilance » et des réunions entre « grandes personnes » dans les villages. Centré sur le religieux et le séculier dans le traitement social, éducatif et judiciaire des jeunes en difficulté à Mayotte, le projet TRASEJMA s'appuiera sur le projet MARISÉ qui traite plus globalement du sécularisme et de la gestion publique des rapports entre l'islam et la République française en comparant les deux départements ultramarins de l'Océan Indien, Mayotte et à La Réunion.

Calendrier : 2018-2019.

Méthodologie : observations participantes, entretiens biographiques auprès des jeunes, entretiens semi-

directifs auprès des professionnels (travailleurs sociaux, cadis et greffiers), des élu.e.s, « des grandes personnes » organisant des réunions de gestion locale des conflits.

Valorisation : INJEP Notes & rapports, colloque.

Partenaires : DYSOLAB-Université de Rouen, Ministère de l'intérieur.

Axe 2 : Parcours, mobilités, territoires

LE RAPPORT DES JEUNES AU TRAVAIL. ENQUÊTE AUPRÈS DES JEUNES, DE LA FIN DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE À L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

Cette recherche s'inscrit dans la continuité des précédents travaux de l'INJEP autour de l'insertion professionnelle des jeunes. De la formation à l'emploi, les jeunes auront eu de nombreuses occasions d'être en lien avec le « marché du travail ».

Il s'agit d'analyser comment les jeunes donnent du sens au travail aujourd'hui, à partir de la confrontation avec le réel et le rapport « physique » à l'activité. Savent-ils pour qui et pourquoi ils travaillent ? Quelle est la part de contrainte et de plaisir dans la définition même du travail et les effets dans la construction de l'identité professionnelle ? Comment l'expérience de la précarité peut avoir une incidence sur les orientations du parcours ? Quelles sont les étapes clés qui jalonnent le processus de socialisation professionnelle et quelles sont les principales influences, personnelles et/ou institutionnelles dans les choix opérés ? Enfin, les éléments de réponse peuvent nourrir l'action des pouvoirs publics et employeurs en général, la pratique quotidienne des professionnels de l'accompagnement, tout comme les politiques publiques d'emploi et/ou de jeunesse plus globalement.

Méthodologie : en complémentarité avec l'extension de l'enquête génération Céreq, il s'agit de réaliser des entretiens approfondis auprès des jeunes dans différentes étapes du parcours : élèves dans l'enseignement professionnel ou en centre de formation d'apprentis, étudiants en stage, volontaires en service civique, jeunes salariés ou entrepreneurs. Différents supports d'enquête sont envisagés, dont les entretiens semi-directifs individuels et les focus groups. Les enquêtés sont originaires de trois territoires : l'Essonne, la Côte d'Or et la Marne.

Calendrier : septembre 2016 - décembre 2018.

Valorisation : monographie par territoire enquêté, ouvrage collectif.

Partenaires : Laboratoire Printemps-Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, Centre Pierre Naville-Université d'Evry, Cérep-Université de Reims, CEET-CNAM, IREDU-Université de Bourgogne, Union nationale des missions locales/Institut Bertrand Schwartz.

LES RAPPORTS AU TRAVAIL DES JEUNES EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ : DYNAMIQUES SOCIALES, ACTION PUBLIQUE ET EXPÉRIENCE INDIVIDUELLE EN FRANCE ET AU QUÉBEC

Ce projet de recherche propose d'affiner l'étude du rapport au travail de jeunes en situation de vulnérabilité afin de mieux comprendre les dissonances entre les normes, les expériences et les pratiques des uns et des autres. Il a pour objectif de mettre en lien les rapports au travail avec les rapports à d'autres activités de la vie des jeunes étudiés. Si le rapport au travail réfère avant tout au domaine professionnel, il doit être défini aussi par ses relations avec d'autres sphères de vie (la formation, la famille, etc). Il envisage les parcours d'insertion dans une perspective dynamique et sociétale, dans une comparaison entre la France et le Québec.

Méthodologie : entretiens de jeunes et d'opérateurs des politiques publiques.

Calendrier : janvier 2018 - décembre 2019.

Valorisation : INJEP Notes & rapports ; articles scientifiques.

Partenaires : LEST-CNRS-Université Aix Marseille / INRS Québec.

LE RAPPORT DES JEUNES AU TRAVAIL : QUELLES DIFFÉRENCIATIONS ?

Il existe une littérature abondante sur la question de la distance au travail. La place accordée au travail serait ainsi de plus en plus remise en question par rapport à d'autres domaines de la vie et les jeunes générations seraient parmi celles qui relativiserait le plus sa centralité. Ce constat est-il homogène selon les niveaux de formation et le type de certification détenue ? Le rapport au travail est-il le même selon que les jeunes s'inscrivent dans des trajectoires d'insertion professionnelle favorables ou plus dégradées ? Telles sont les pistes d'analyse qui seront développées au travers de l'analyse de l'enquête Génération 2016.

Méthodologie : l'extension d'enquête Génération réalisée pour le compte de l'INJEP a été réalisée selon les mêmes modalités et le même calendrier que l'enquête principale réalisée par le Céreq. L'enquête 2016 auprès de la Génération 2013 porte sur les personnes sorties de formation entre octobre 2012 et octobre 2013. Elle a été collectée par téléphone au printemps 2016, soit trois ans environ après leur sortie de formation initiale, auprès d'un échantillon d'individus issus de tous les niveaux de formation et répartis sur l'ensemble du territoire national, dans le but de produire des indicateurs d'insertion dans l'emploi selon dix grands niveaux de formation standards.

Calendrier : novembre 2017 - décembre 2018.

Valorisation : INJEP Notes & rapports.

Partenaire : CEREQ.

L'ESS ET LA SOCIALISATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES : EXPÉRIMENTER DANS LES COOPÉRATIVES

Depuis près de dix ans, les initiatives visant à faire découvrir l'économie sociale et solidaire aux jeunes de moins de 30 ans se sont multipliées, qu'elles soient portées au niveau national ou local. Le programme multipartenarial JEUN'ESS créé en 2011 s'appuie d'ailleurs sur deux principaux constats : les départs massifs à la retraite des salariés des structures et le nécessaire renouvellement des instances de gouvernance.

Jusque-là, les termes du débat semblent plutôt globalisants et l'économie sociale et solidaire est promue presque comme un ensemble homogène. Le rapprochement le plus commun est celui entre jeunes et associations, qu'ils soient salariés ou bénévoles. Néanmoins, on ne connaît pas assez les contours de l'expérience que les jeunes peuvent avoir dans les coopératives. Le secteur est lui-même très diversifié, et au-delà des domaines traditionnels plus connus comme l'agriculture, le commerce ou l'artisanat, les coopératives sont présentes également dans d'autres comme la culture, la gestion de l'eau ou le logement. Parce que les coopératives sont marquées par une variété de parcours et de projets, il sera question de comprendre comment les jeunes découvrent pour la première fois « l'univers coopératif » ? Y a-t-il un profil particulier chez les jeunes concernés ? Est-ce que les jeunes se retrouvent dans la vision binaire opposant nécessité (notamment pour sauver des métiers) et « identité coopérative » (se mettre ensemble pour vivre et défendre les mêmes choses) ? Quelle est l'ambition de l'apprentissage coopératif au démarrage de la socialisation professionnelle ?

En effet, avec le programme Mon ESS à l'école puis les coopératives jeunesse de services on se rend

compte que la découverte des « pratiques coopératives » peut être initiée tôt dans le parcours du jeune, dès l'adolescence.

Méthodologie : Observations d'un panel de coopératives dans différents domaines et touchant différents profils de jeunes. Analyse des « pratiques coopératives » à partir du cadre de référence de chaque modèle coopératif (coopératives d'entreprises, coopératives d'usagers, coopératives de production, coopératives multisociétaires). Entretiens biographiques auprès de jeunes coopérateurs.

Calendrier : septembre 2018 - décembre 2019.

Valorisation : INJEP Notes & rapports.

Partenaires : Coop FR-les entreprises coopératives, AVISE, Labo de l'ESS, CNRES, Coopérer pour entreprendre.

POLITIQUES INTERCOMMUNALES DE JEUNESSE

Cette étude qualitative s'inscrit dans une réflexion sur les reconfigurations de l'action publique en matière de jeunesse et fait suite au rapport « Villes et jeunesse » de l'INJEP d'octobre 2014. Il s'agit ici d'analyser les politiques de jeunesse d'intercommunalités qui ont pris cette compétence. Dans cette perspective, quatre dimensions de la compétence enfance jeunesse de ces intercommunalités sont investiguées :

- La dimension politique et historique, en analysant les enjeux territoriaux et politiques de cette délégation et son mode de gouvernance.
- La dimension organisationnelle, en mettant en évidence les modes d'organisation internes et les partenariats mis en œuvre dans le cadre de la politique menée en direction des enfants et des jeunes.
- Les actions réalisées et les projets en cours dans le cadre de cette réorganisation politique et territoriale, ainsi que leur mise en perspective.
- Les publics concernés, en particulier en analysant comment les jeunes vivent sur ces territoires et sont associés à la politique mise en œuvre.

Des monographies ont d'ores et déjà été réalisées sur les communautés de communes du bassin de Marennes Oléron et de l'île d'Oléron ainsi que du Pays du Val de Lot Elles se poursuivent dans le Pays des Terres de Lorraine ainsi que sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Pays Basque.

Méthodologie : entretiens semi-directifs, focus groups avec les acteurs élus et professionnels et les publics concernés.

Calendrier : juin 2017 – juin 2018.

Valorisation : INJEP Notes & rapports, *INJEP analyses & synthèses*, séminaire rassemblant des responsables d'intercommunalités et des chercheurs, visant à tirer les enseignements de ces travaux sur le milieu rural, en partenariat si possible en partenariat avec la Chaire Jeunesse (programme d'investissement d'avenir) pourrait être organisé en 2018.

Partenaires : Conseil de Développement du Pays Basque, Communauté de communes Pays des Terres de Lorraine.

ÉTAT DES LIEUX DES POLITIQUES INTERCOMMUNALES DE JEUNESSE

De façon complémentaire à l'étude qualitative, l'idée est d'appréhender la réalité des politiques intercommunales de manière quantitative, ce qui permettrait de disposer des principales caractéristiques de celles-ci. Ce projet nécessite une coopération avec l'association des Communautés de France qui dispose d'une base de données de ses adhérents.

Méthodologie : enquête par questionnaire auprès des intercommunalités développant une politique de jeunesse en 2017.

Calendrier : septembre 2018 – septembre 2019.

Valorisation : INJEP Notes & rapports.

Partenariat : ADCF.

ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE

L'INJEP apportera son expertise aux travaux développés par la Chaire jeunesse de l'EHESP sur l'action publique territoriale (projet TRANSS, journées thématiques, colloque jeunes et inégalités territoriales en 2017, colloque l'action publique en direction des jeunes: bilan et perspectives en 2018, séminaire sur les territoires apprenants en 2018).

L'INJEP apportera également son expertise à l'évaluation du programme d'investissement d'avenir Jeunesse, à la demande du comité de pilotage de ce programme (DJEPVA, CGI ; ANRU).

Soutien de l'INJEP à des projets de recherche extérieurs

TRAVAIL ET HORS-TRAVAIL DES ÉTUDIANTS

Ce projet a pour objectif d'étudier l'articulation des activités étudiantes, en analysant l'ensemble des activités qu'ils pratiquent « à côté » de leurs études, que ce soit un travail salarié ou un investissement dans une autre sphère. En combinant un volet quantitatif et un volet qualitatif, il entend analyser les structures et les activités dans lesquelles s'engagent les étudiants en dehors de leurs études telles que le travail salarié, mais aussi le bénévolat dans des associations, le militantisme dans des organisations étudiantes ou syndicales, l'implication dans des structures sportives, religieuses, culturelles, etc. Ce projet interroge ainsi les ressorts mais aussi les contenus de ces activités et leur impact sur le travail et le rapport à l'emploi des étudiants.

Méthodologie : enquête en ligne, entretiens semi-directifs.

Calendrier : janvier 2018 - décembre 2018.

Valorisation : INJEP Notes & rapports, publications 4 pages.

Partenaire : CEET.

SÉJOURS À L'ÉTRANGER EN COURS D'ÉTUDES ET CONDITIONS D'INSERTION DES JEUNES

La mobilité internationale en cours d'études est généralement considérée comme un atout au moment d'entrer sur le marché du travail. Les jeunes mobiles seraient plus susceptibles de développer des aptitudes spécifiques, notamment linguistiques, valorisables sur le marché du travail. En même temps, le « capital de mobilité » acquis peut leur permettre d'élargir l'espace de recherche d'emploi en France et à l'étranger.

À partir d'un module spécifique de l'enquête Génération 2013, il est proposé d'étudier les caractéristiques des publics effectuant ces mobilités et les différentes formes que peuvent prendre ces expériences. Par

ailleurs nous mettrons en regard les indicateurs « objectifs » d'insertion des jeunes ayant effectué des mobilités durant leurs études avec leurs opinions sur ces expériences, notamment les bénéfices qu'ils estiment en avoir tiré.

Méthodologie : exploitation enquête Génération 2013.

Calendrier : décembre 2017 – juillet 2018.

Valorisation : INJEP Notes & rapports.

Partenaire : CEREQ.

JEUNES RÉSIDANT EN QPV ET CRÉATION D'ACTIVITÉ

Au moment où la nouvelle géographie de la politique de la ville – recentrée sur un nombre plus réduit de quartiers « prioritaires » définis sur un critère unique de concentration urbaine de population à bas revenus – est mise en œuvre, la situation au regard de l'insertion professionnelle, des jeunes résidents dans ces quartiers reste problématique. À partir du module de questionnaire développé en partenariat avec l'INJEP sur la « création d'activité », il s'agira de mettre en évidence les éventuelles différences dans les motivations et les freins rencontrés pour devenir indépendant. Notamment, les informations relatives aux jeunes s'étant installés à leur compte, ceux ayant entrepris des démarches pour le faire (en cours) ou y songeant pour l'avenir selon le quartier de résidence. Un premier regard sur les motivations de l'installation suggère des conditions plus difficiles rencontrées par les jeunes de QPV dans le processus d'installation. Ces premières indications incitent à approfondir les analyses afin de déterminer s'il existe un effet de la localisation en QPV dans la probabilité d'envisager une installation à son compte, de la réaliser.

Méthodologie : exploitation enquête Génération 2013.

Calendrier : décembre 2017 – juillet 2018.

Valorisation : INJEP Notes & rapports.

Partenaire : CEREQ.

QUAND LE SPORT (DÉS)ORIENTE LES PARCOURS DES JEUNES

L'identification et la valorisation des compétences sportives et sociales présentent un enjeu important dans les parcours des jeunes. Cette recherche vise à étudier comment des engagements extra-scolaires peuvent impacter des orientations, voire leur donner un tour inattendu. À cet égard, deux profils d'étudiants méritent d'être étudiés : les bacheliers non-généralistes pour qui la poursuite d'étude à l'université est loin d'être une évidence et, en particulier les jeunes filles qui osent choisir une filière plutôt masculine. Pour étudier ces trajectoires d'orientation vers le supérieur, les Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) se présentent comme un terrain propice.

Méthode : exploitation de la base de données APB, enquête auprès des jeunes inscrits en STAPS.

Calendrier : novembre 2017 - décembre 2019.

Valorisation : INJEP Notes & rapports, publications 4 pages.

Partenaire : IREDU-Université de Bourgogne.

DEVENIR FONCTIONNAIRE DE L'ÉTAT : UN STATUT DE PLUS EN PLUS LONG À ATTEINDRE AU FIL DES GÉNÉRATIONS ? UNE ANALYSE STATISTIQUE DES PARCOURS PROFESSIONNELS D'AGENTS DE L'ÉTAT À PARTIR DU PANEL TOUS SALARIÉS DE L'INSEE

Les statistiques publiées chaque année par la Direction générale de l'administration et de la fonction publique, à partir des données et travaux de l'Insee et de son propre service statistique, montrent la concentration persistante des jeunes agents publics dans les formes d'emploi atypiques (contrats et emplois aidés), mais aussi le recul des recrutements de fonctionnaires titulaires par concours, l'augmentation de leur âge moyen au recrutement et l'accroissement de la part des lauréats déjà employés dans la fonction publique comme contractuels. On se demande dès lors si un jeune des années 2010 a encore une chance d'être recruté directement comme fonctionnaire par la voie de concours ou de le devenir rapidement. Autrement dit, les CDD sont-ils devenus la principale voie d'accès à la fonction publique, et le CDI la nouvelle forme de sécurisation des parcours professionnels ? Pour répondre à ces questions, il faut comparer l'entrée dans la fonction publique de plusieurs cohortes d'agents recrutés entre 1988 et 2014. Je propose de le faire en exploitant le panel tous salariés apparié à l'échantillon démographique permanent par des techniques d'analyse de séquence et de modélisation.

Méthode : exploitation du panel tous salariés des déclarations annuelles de données sociales apparié avec le fichier biographique de l'Insee.

Calendrier : novembre 2017 - décembre 2019.

Valorisation : INJEP Notes & rapports, publications 4 pages.

Partenaire : LEST-Université Aix-Marseille.

Axe 3 : Engagement, éducation populaire

LES JEUNES ET LA RADICALITÉ RELIGIEUSE ET POLITIQUE

Cette recherche part du constat que les sciences sociales restent assez largement impuissantes à proposer une interprétation empiriquement validée des comportements radicaux qui semblent se développer dans une partie de la jeunesse. Les enquêtes qualitatives sont trop restreintes pour que leurs résultats puissent être généralisés et validés et les enquêtes quantitatives menées jusqu'à présent sont trop exclusivement centrées sur la seule question discriminatoire. Cette recherche s'appuie sur une enquête quantitative par questionnaires auto-administrés complétée par des entretiens en établissements scolaires dans un échantillon raisonné de quartiers qui s'appuie sur les hypothèses des chercheurs de terrain ayant travaillé sur la radicalisation. Selon ces travaux, la religion ne serait qu'un des supports possibles d'une radicalité d'une partie de la jeunesse, dont les ressorts sont multiples. Cette hypothèse invite à ne pas s'en tenir à l'étude des seules formes religieuses de la radicalité.

Methodologie : enquête quantitative auto-administrée auprès de 7 000 élèves scolarisés en classes de seconde dans un échantillon raisonné des 23 établissements scolaires des académies de Créteil, Dijon, Aix-Marseille et Lille.

Valorisation : rapport et publication de cadrage (fin 2017) ; ouvrage (PUF, mars 2018) ; articles dans des revues à comité de lecture (fin 2018).

Partenaires : GEMASS (CNRS - UMR 8598).

L'ENGAGEMENT DES JEUNES DANS DES MOUVEMENTS HORS-PARTIS : MILITER DANS DES COLLECTIFS DE TRANSITION DÉMOCRATIQUE

En même temps que l'abstention électorale atteint des niveaux historiquement élevés, les mouvements issus de la société civile n'ont jamais été aussi nombreux pour tenter de faire émerger des solutions nouvelles à un modèle de démocratie représentative que beaucoup considèrent dépassé. Le mouvement « Nuit debout » aura certainement cristallisé en France toutes les attentions médiatiques et politiques, mais il ne saurait à lui seul rassembler et incarner la diversité des initiatives menées par des jeunes militants pour prendre part dans l'espace public – et numérique – aux demandes de transformations sociales et politiques qui émergent de la société civile. Divergences ou convergences des luttes ? L'un des enjeux de la présente recherche sera non seulement de saisir les sujets, modalités d'actions, idéaux qui unissent et divisent ces jeunes citoyens dans différents mouvements hors-partis (Ma voix, Alternatiba, vox.org, Warn, Démocratie ouverte, etc), mais aussi de repérer, et il s'agit là d'une hypothèse, des zones de porosité, plutôt que des systèmes d'opposition, entre élus et citoyens, entre représentants de la démocratie représentative et militants de la démocratie participative. À travers des monographies qui s'appuieront sur des phases d'observation et d'entretien auprès de jeunes militants, l'enjeu sera aussi de repérer et donner à voir la diversité des initiatives citoyennes et politiques, les actions engagées et les propositions d'innovation démocratique que ces projets peuvent porter.

Méthodologie : entretiens biographiques réalisés auprès d'une trentaine de jeunes militants, revue de littérature.

Calendrier : 2017-2018.

Valorisation : INJEP Notes & rapports ; *INJEP analyses & synthèses* ; articles dans des revues à comité de lecture.

LA PARTICIPATION POLITIQUE DES JEUNES EN FRANCE ET EN ALLEMAGNE (2016-2019)

Objectifs généraux : le présent projet s'intéresse à la participation politique conventionnelle et non-conventionnelle des jeunes en France et en Allemagne. Dans ce contexte, il se focalise en particulier sur les jeunes issus de l'immigration qui vivent aux marges urbaines (« banlieue », « marginalisierte Quartiere ») des sociétés allemande et française et sur différentes formes de participation politique (actions collectives, vote, abstention, violence urbaine, radicalisation islamiste...) à des échelles variées (locale, nationale, transnationale, etc). Il s'agit en premier lieu de repérer l'état de la recherche récente sur ces thèmes et de délimiter les questionnements à partir de deux terrains situés dans les tissus urbains de l'agglomération de Lille et de Cologne/Köln. Enfin, nous voulons tenter d'obtenir des réponses à ces questionnements par le biais de l'observation participante, l'analyse secondaire de données quantitatives déjà disponibles et la conduite d'entretiens qualitatifs avec des jeunes. Les résultats seront publiés dans un ouvrage collectif réunissant les analyses croisées des chercheurs français et allemands.

Méthodologie : enquête par entretien (50) et observation participante.

Calendrier : 2017-2019.

Valorisation : ouvrage collectif, articles, colloque.

Partenaires : OFAJ, Université de Lille, Université de Cologne.

CARRIÈRES MILITANTES DES JEUNES ÉLUS MUNICIPAUX : L'ENGAGEMENT CITOYEN AU CROISEMENT DU TERRITOIRE ET DU GENRE

Selon les données du répertoire national des élus, seuls 4,4 % des élus municipaux avaient moins de 30 ans au moment de leur élection en 2014. Les plus de 60 ans étaient en revanche beaucoup mieux représentés

avec plus de 20 % des élus. Ces différentiels entre générations, régulièrement abordés sous l'angle de la participation électorale, méritent également d'être interrogés à travers le prisme de l'engagement politique formel dans le cadre du mandat municipal. Comment penser cet engagement citoyen des jeunes élus sans le réduire toutefois à un simple calcul rationnel ou aux effets de dispositions acquises ? La notion de « carrière militante » offre précisément un modèle séquentiel d'analyse de l'engagement visant à rendre compte des significations et des choix opérés par les agents à la lumière des dispositions acquises au cours de phases antérieures de l'engagement. Il s'agira de ce point de vue de reconstituer dans une perspective biographique les spécificités de ces engagements passés (notamment au sein des partis politiques), les représentations de l'action politique qui en découlent et les interférences entre vie privée et vie publique afin de rendre compte de l'action politique dans et/ou en-dehors des contraintes propres aux organisations partisanes.

Il s'agira de scruter également les dimensions de territoire et de genre pour rendre compte des différents parcours d'engagement des jeunes élu.e.s. À l'intersection de ces deux dimensions, territoriale et de genre, l'enjeu sera de voir dans quelle mesure le renouvellement générationnel en matière de pratique politique au niveau local contribue à modifier et/ou à perpétuer des rapports de genre et de classe et à définir de nouvelles cultures du politique.

Méthodologie : enquête par questionnaire auprès de jeunes élus de 18 à 30 ans (à partir du répertoire national des élus) et entretiens biographiques.

Calendrier : 2018-2019.

Valorisation : INJEP Notes & rapports ; *INJEP analyses & synthèses* ; articles dans des revues à comité de lecture.

LA FABRIQUE DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DE L'ANIMATION : PRINCIPES, PRATIQUES ET DYNAMIQUES COLLECTIVES

Cette recherche visera à interroger le processus historique de professionnalisation de l'éducation populaire, de l'animation et de la médiation afin de nourrir une meilleure compréhension des mécanismes de réémergence de l'éducation populaire sous de multiples aspects dans la période contemporaine. Elle constituera une contribution à une recherche plus collective intitulée « La fabrique de l'éducation populaire et de l'animation : principes, pratiques, activités, métiers et dynamiques collectives » et qui fédèrent des chercheurs issus de divers horizons disciplinaires (sociologie, sciences de l'éducation, histoire, sciences politiques...) afin de mieux comprendre les dynamiques d'action et les modalités d'organisation et de développement du champ de l'éducation populaire et de l'animation. Cette recherche combinera un travail par des monographiques et des pratiques et réseaux d'animation et d'éducation populaire aujourd'hui dans plusieurs territoires (Créteil, Tours, Grenoble, Amiens), un travail par archives et analyse documentaire visant à mieux comprendre les discussions autour de la profession d'animateur (débat dans les revues spécialisées comme les cahiers de l'animation), un travail d'entretiens et d'observation des pratiques contemporaines d'éducation populaire, et une agrégation des données relatives au secteur (emplois, moyens, etc).

Méthodologie : cette recherche combinera un travail par des monographiques et des pratiques et réseaux d'animation et d'éducation populaire aujourd'hui dans plusieurs territoires (Créteil, Tours notamment), un travail par archives et analyse documentaire visant à mieux comprendre les discussions autour de la profession d'animateur (débat dans les revues spécialisées comme les cahiers de l'animation), un travail d'entretiens et d'observation des pratiques contemporaines d'éducation populaire, et une agrégation des données relatives au secteur (emplois, moyens, etc).

Calendrier : 2018-2019.

Valorisation : INJEP Notes & rapports ; *INJEP analyses & synthèses* ; articles dans des revues à comité de lecture, communications des membres dans des revues scientifiques, participation à colloque et journée.

Partenaires : Laboratoire CERLIS, IUT « carrières sociales » de Tours ; Université Paris Est Créteil.

ÉDUCATION PAR L'ART ET LA CULTURE

Les résultats de l'étude menée en 2017 portant sur les actions culturelles et artistiques en direction des adolescents (14/18 ans) mises en œuvre dans les fédérations d'éducation populaire sur le temps libre seront présentés en janvier 2018. Ils seront également présentés lors de différents événements organisés par nos partenaires (Fédération française des maisons des jeunes et de la culture, Confédération nationale des foyers ruraux) au cours de l'année 2018.

En parallèle de ces présentations, cette étude donnera lieu à l'écriture d'un article qui synthétisera les résultats obtenus à la lumière de l'analyse comparative des différentes actions menées par des structures locales d'éducation populaire que nous avons observées à travers la France : actions passées, en cours, ou à venir, dans des domaines culturels et artistiques variés (musique, arts de la rue, cirque, lecture, vidéos, pratiques numériques, graff).

L'analyse portera une attention particulière à la façon dont les professionnels et les bénévoles adultes intègrent les jeunes dans l'ensemble des étapes des projets collectifs, de l'élaboration à la réalisation. Elle interrogera également le contenu des modes d'accompagnement des pratiques artistiques et culturelles (soutien, encadrement, rôle de technicien ou de prescripteur, etc). Enfin, l'article analysera les effets de l'accompagnement en terme d'autonomisation des bénéficiaires a posteriori, et notamment la capacité des jeunes à mener leurs propres projets en dehors du cadre institutionnel suite à leur implication dans les actions étudiées.

Valorisation : article dans des revues scientifiques.

ENQUÊTE SUR LES PRATIQUES ARTISTIQUES ET CULTURELLES DES ADOLESCENTS ET ADOLESCENTES ISSUS DES MILIEUX POPULAIRES

Cette enquête vise à étudier de façon précise les pratiques culturelles des adolescent.e.s (14-18 ans) de milieux populaires. Elle part du constat que, parmi le grand nombre de travaux portant sur les pratiques culturelles et artistiques des adolescents, reposant sur des méthodes quantitatives appliquées à de grands échantillons ou sur des points plus spécifiques abordés par des méthodes qualitatives (lecture, radio, numérique, etc), peu se sont intéressées spécifiquement aux milieux populaires.

Or, ce point mérite l'attention. Car si les pratiques culturelles nous conduisent à entrevoir les valeurs, les principes, les différents modes d'expression qui peuvent rassembler une génération, on peut se demander si, en mettant la focale sur certaines fractions d'une génération, on ne peut pas déceler un système plus complexe de spécificités. Les adolescent.e.s des milieux populaires présentent-ils certaines préférences et pratiques obéissant à des principes de construction particuliers ? Quels rapports entretiennent ces dernier.e.s avec la culture la plus légitime : détournement/contournement, « bricolage culturel », indifférence, rejet ?

De plus, il existe chez les jeunes des milieux populaires des pratiques très répandues mais peu étudiées car elles ne correspondent pas à la définition légitime de l'art et la culture (comme les loisirs créatifs, des pratiques d'autodidactes), ou sont écrasées par des catégorisations trop larges (cf. les enquêtes sur les « Pratiques culturelles des Français »). L'étude portera à la fois sur des territoires urbains relégués et des territoires ruraux et périurbains.

Méthodologie : enquête qualitative par focus groups, grâce aux relais possibles dans les établissements scolaires par les médiateurs et médiatrices, puis par entretiens individuels. Territoires pressentis : Lyon et région lyonnaise, Paris et région parisienne, Lille et région lilloise.

Valorisation : INJEP Notes & rapports ; *INJEP analyses & synthèses*.

Partenaires : Centre Max Weber (ENS Lyon), ARCADI, DAC (selon territoires choisis).

SÉMINAIRE DE RÉFLEXION INJEP/CNAJEP

L'objectif de ce séminaire organisé conjointement par l'INJEP et le CNAJEP est double :

- Restituer et croiser une diversité d'expériences à même de nourrir les échanges de principes et la mutualisation des bonnes pratiques.
- Produire une série de problématisation au contact des débats contemporains de la recherche afin de prendre le recul nécessaire à une montée en généralité sur l'articulation entre « apprentissages » et « démocratie ».

Méthodologie : depuis 2015, 3 séances de ce séminaire ont permis de traiter des apprentissages informels, de l'éducation par les pairs et de la question de l'émancipation. Cette collaboration sera poursuivie en 2018-2019 autour de nouvelles thématiques liés aux enjeux contemporains des acteurs de l'éducation populaire.

Calendrier : 2018-2019.

Valorisation : deux à trois séances de séminaire en 2018-2019, compte-rendu détaillé des séminaires.

Partenaires : CNAJEP (et ses organisations membres).

Soutien de l'INJEP à des projets de recherche extérieurs

CONSEILS DE JEUNES ET PARTICIPATION : RECENSEMENT ET PROFILS DE JEUNES ENGAGÉS

Si beaucoup de collectivités se sont d'ores et déjà dotés de conseils des jeunes dans des formats divers, aucun recensement n'en est effectué. L'étude vise à combler ce manque et à décrire les modalités d'engagement et de participation des jeunes. Elle cherche également à identifier les effets que les conseils de jeunes peuvent avoir sur les décisions des élus. C'est le double objectif de ce projet qui vise sur une période de deux ans :

- à élaborer un dispositif d'observation des conseils de jeunes créés par les différents niveaux de collectivités locales (nombre de jeunes, tranches d'âge, modalités de fonctionnement, budgets alloués..);
- à analyser les pratiques de fonctionnement des conseils de jeunes (engagement des élus, nature des échanges, prise en compte des besoins exprimés..);
- à analyser les profils des jeunes engagés dans ces instances de participation et l'impact que cette participation peut avoir sur leurs parcours éducatifs ou professionnels.

Calendrier : novembre 2017 – décembre 2019.

Valorisation : INJEP Notes & rapports ; *INJEP analyses & synthèses*.

Partenaire : LEST – Université Aix-Marseille.

LE SERVICE CIVIQUE DANS LE PARCOURS DES JEUNES AU PRISME DES TERRITOIRES

Cette recherche s'interroge sur les trajectoires personnelles, professionnelles et géographiques des jeunes passant par le service civique dans la région Bourgogne Franche-Comté. Deux effets sont ainsi questionnés. D'abord celui de l'impact des compétences sociales développées par les jeunes lors des missions de service

civique et de leur transférabilité. Celui de l'effet du service civique sur les trajectoires géographiques des jeunes, en s'interrogeant notamment sur les freins concernant les conditions d'accès du service civique dans certaines parties du territoire (notamment les territoires faiblement urbanisés) et d'autre part, le rôle que peut avoir le service civique dans l'ancrage au territoire ou au contraire dans la mobilité géographique des jeunes.

Méthodologie : enquête quantitative complétée par le suivi d'un panel d'une trentaine de jeunes.

Calendrier : novembre 2017 - avril 2019.

Valorisation : INJEP Notes & rapports ; *INJEP analyses & synthèses*.

Partenaire : IREDU – Université de Bourgogne.

LE SERVICE CIVIQUE DANS LES SERVICES PUBLICS : USAGES ET ENJEUX

Ce projet de recherche se propose d'analyser le développement et la mise en œuvre du service civique dans les services publics en s'intéressant aux usages qui sont faits de ce dispositif à la fois par les Ministères, par les organisations qui accueillent ces jeunes et par les jeunes qui s'y engagent. Trois secteurs seront étudiés parallèlement et comparativement : l'Éducation Nationale, l'Hôpital et Pôle Emploi. On cherchera à analyser la place qui est faite au service civique par chacun de ces services publics de l'enseignement, de la santé et de l'emploi. À partir de six monographies, on s'intéressera à la fois à l'activité exercée par le jeune en service civique, aux conditions d'exercice de cette activité mais aussi à son intégration dans l'organisation du travail et plus largement dans l'équipe. Un regard sera porté sur les jeunes eux-mêmes et aux usages qu'ils font de ce statut, à la place que tient cette expérience dans leurs trajectoires professionnelles comme militantes.

Méthodologie : monographies, enquête qualitative.

Calendrier : décembre 2017 - mai 2019.

Valorisation : INJEP Notes & rapports ; *INJEP analyses & synthèses*.

Partenaire : IDHES-CNRS-Université Paris Nanterre.

JEUNESSES, CITOYENNETÉS ET INÉGALITÉS SOCIO-SPATIALES

Il est essentiel de mieux comprendre le rapport au politique et à la participation politique des jeunes « en contexte » et ainsi de déterminer comment émergent des cultures différentes du politique selon les milieux dans lesquels les individus ont été et continuent à être socialisés.

La principale hypothèse de ce travail est que les lieux pèsent sur le rapport au politique, mais en interaction avec les caractéristiques individuelles des individus. Ce n'est pas uniquement parce qu'un jeune vit en banlieue qu'il va développer un rapport spécifique au politique (défiance à l'égard des partis ou des policiers), mais aussi parce qu'il est enfant d'ouvrier. On postule aussi que « nouveaux Français » d'origine maghrébine par exemple n'ont pas tous les mêmes affinités identitaires, quel que soit leur lieu de vie. Selon qu'ils vivent dans une ville à faible ou à forte diversité sociale, ethnique ou religieuse, ils peuvent se sentir plus ou moins acceptés ou rejetés, plus fondés à s'exprimer politiquement ou non par exemple. Autrement dit cette enquête permettra de prendre plus sérieusement en compte les effets de contexte tel qu'ils ont été envisagés par certains auteurs, en prolongeant ces études qui restaient souvent au niveau des données agrégées en intégrant dans l'analyse les facteurs individuels. La comparaison entre jeunes partageant certaines caractéristiques sociales permettra ainsi d'en mieux saisir l'hétérogénéité.

Méthodologie : enquête quantitative.

Calendrier : janvier 2018 - décembre 2019.

Valorisation : INJEP Notes & rapports.

Partenaires : Sciences Po Bordeaux / Centre Emile Durkheim.

LA PARTICIPATION POLITIQUE DES JEUNES SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Dans un contexte politique marqué par une relative défiance de la jeunesse envers la politique institutionnelle et le vote, les réseaux socio-numériques (Facebook, Twitter, etc) offrent des possibilités d'expression politique nouvelles qui peuvent sembler davantage ajustées aux attentes de ce public. Ce projet de recherche se donne pour ambition d'analyser et d'objectiver ces nouvelles formes de participation politique en ligne à travers un dispositif méthodologique innovant. On cherchera à établir un panorama très général des différentes modalités de participation politique des jeunes sur les réseaux sociaux, à distinguer les différentes pratiques politiques en ligne selon l'origine sociale, géographique, le parcours scolaire, le lieu d'habitation et le sexe des enquêtés. De plus, une analyse lexicométrique des messages collectés permettra également d'identifier les sujets de discussions les plus commentés, ainsi que leur évolution dans le temps. Enfin, les différents entretiens réalisés permettront de mieux comprendre le sens que les enquêtés donnent à leurs pratiques politiques en ligne : que signifie « retweeter » ou « liker » un homme/ une femme politique, etc.

Méthodologie : enquête sur six sites différents.

Calendrier : janvier 2018 - décembre 2019.

Valorisation : INJEP Notes & rapports.

Partenaires : CERAPS, Université de Lille2.

LES LAÏCITÉS EN PRATIQUE : ENJEUX, TENSIONS ET CONFIGURATIONS DANS LES MONDES DE L'ÉDUCATION POPULAIRE

Ce projet vise à analyser les usages et les pratiques de la laïcité dans les mondes de l'éducation populaire. Il s'agira de cerner les logiques des pratiques des acteurs en matière de laïcité, et d'analyser en quoi elles permettent de comprendre les mutations et l'hétérogénéité des mondes de l'éducation populaire. Comment la laïcité est-elle saisie dans les mondes de l'éducation populaire ? Comment les acteurs de terrain s'approprient-ils ou non cette notion ? À quelles injonctions sont-ils confrontés ? Pour répondre à ces interrogations, une enquête ethnographique sera menée, par observations directes et entretiens, au sein de cinq structures appartenant pour partie au réseau de la Fédération régionale des MJC en Île-de-France. Trois axes seront développés : état des lieux des « configurations de laïcité », contradictions pratiques de la laïcité dans un contexte de mutation de l'éducation populaire et enjeux autour de la construction d'un « problème musulman ».

Méthodologie : enquête qualitative auprès de cinq structures de la région parisienne, comprenant des observations et des entretiens ethnographiques avec les membres du personnel et les publics.

Calendrier : janvier 2018 - décembre 2019.

Valorisation : INJEP Notes & rapports ; *INJEP analyses & synthèses*.

Partenaire : LIRTES-Université Paris Est Créteil.

LES ACTEURS DE L'ÉDUCATION POPULAIRE FACE À LA DÉSCOLARISATION. LE CAS DES ATELIERS RELAIS

Les ateliers relais sont des dispositifs de lutte contre la déscolarisation en collège. Ils ont été créés en 2002 et ont la particularité de faire intervenir des acteurs de l'éducation populaire. Cette recherche vise à établir une contextualisation historique de l'émergence de ces associations (notamment des CEMEA) et de leurs rapports avec les acteurs de l'Éducation nationale afin de comprendre en quoi ces deux mondes – celui de l'éducation populaire et celui de l'éducation nationale – sont liés et comment ils interagissent au sein d'un système éducatif élargi. Ce projet vise également à analyser en quoi l'organisation des associations territoriales (PACA et Occitanie) et la mise en place de ces dispositifs diffèrent d'une région à l'autre et comment cela influe sur le positionnement militant sur le terrain.

Méthodologie : monographies de quatre ateliers relais dans deux académies.

Calendrier : janvier 2018 - décembre 2019.

Valorisation : INJEP Notes & rapports.

Partenaire : LEST-Université Aix Marseille.

ESS ET CRÉATION DE VALEUR, UNE APPROCHE PROSPECTIVE DE LA MESURE D'IMPACT

Dans tous les domaines où agissent les acteurs de l'ESS (lutte contre l'exclusion, éducation, insertion par l'économique, dépendance, santé, culture, sports, environnement, accès aux droits...), l'évaluation est devenue incontournable. L'évaluation des projets à finalité sociale peut devenir un utile instrument de pilotage stratégique et un moteur de l'innovation sociale. Mais cela suppose que les démarches d'évaluation de l'utilité sociale tiennent compte de mutations de moyen et de long termes transformant les sources et les modalités de la création de valeur.

Prenant appui sur différents travaux et une analyse des pratiques remontées par les acteurs de terrain, la première phase aura pour objectif de caractériser les avantages et les limites des méthodes existantes, et de commencer à identifier les défis pour l'avenir de la mesure d'impact social. La deuxième phase consistera à mobiliser les analyses les plus récentes relatives à la transformation des chaînes de valeur, à la mesure des externalités et à la problématique macroéconomique des moteurs de l'investissement. Elle permettra de cartographier les domaines d'innovations possibles pour la mesure d'impact social. Enfin, sur la base de cette cartographie des domaines d'innovation, la troisième phase aura pour objectif de construire des modèles-types de mesure d'impact innovante, et de réfléchir à leur appropriation par les acteurs de l'ESS et ceux qui les accompagnent.

Calendrier : janvier 2018 - septembre 2018.

Valorisation : INJEP Notes & rapports ; *INJEP analyses & synthèses*.

Partenaire : FONDA.

Axe 4 : Société civile en action, vie associative, innovations sociales

INTERMÉDIATION SCIENCES/SOCIÉTÉ

L'INJEP collabore étroitement avec la plateforme ALLISS depuis 2014. Après une contribution au colloque-forum international de 2015 et à la rédaction du livre blanc « Prendre au sérieux la société de la connaissance », l'INJEP poursuivra sa contribution à l'animation du séminaire de travail autour des intermédiations sciences/sociétés. Le groupe « Intermédiations » est issu des travaux du colloque de janvier 2015 et en particulier de l'axe 4 (Reconnaître les nouveaux territoires du savoir). Ses objectifs sont l'étude des espaces et des acteurs qui contribuent à construire les échanges entre les mondes académiques et non-académiques. Le but est d'observer la manière dont les connaissances sont produites et circulent entre la recherche et la société, à la fois dans un processus d'action et dans un processus de réflexion sur l'action. De ce point de vue, le terme de « chercheur » ne désigne pas seulement une personne ayant un statut de scientifique dans une institution, mais aussi quelqu'un qui travaille (ou est bénévole) dans une association ou sur le terrain et à ce titre, est détenteur de savoirs d'expérience. En 2016-2017, le groupe a réuni des acteurs de domaines sectoriels spécifiques (santé, agriculture, médiation scientifique, numérique, éducation...). Les activités de ce séminaire se poursuivront en 2017-2018.

Partenaires : ALLISS (INRA, ENS Cachan, Petits Débrouillards, LISIS).

LES USAGES ASSOCIATIFS DU SERVICE CIVIQUE

Objectifs généraux : Les missions de service civique sont encore majoritairement déployées dans le cadre associatif même si d'autres acteurs tels que les établissements publics ou les collectivités locales prennent progressivement leur place dans le programme. Celles-ci peuvent être ciblées pour des objets directement liés à l'activité des associations mais elles peuvent également s'inscrire dans une intermédiation portée par les associations au profit d'autres structures. L'étude vise à illustrer ces différents usages et interroger les répercussions qu'ils peuvent avoir sur les missions de service civique et l'engagement des jeunes eux-mêmes.

Méthodologie : entretiens auprès d'associations et de jeunes volontaires en mission de service civique.

Calendrier : novembre 2017 – avril 2018.

Valorisation : INJEP Notes & rapports ; *INJEP analyses & synthèses*.

Partenaire : Agence du Service Civique.

PUBLICS ET RAPPORT AUX SAVOIRS DANS LES UNIVERSITÉS POPULAIRES EN FRANCE

Cette étude vise à produire un état de la situation des universités populaires en Europe. Celle-ci fait ressortir un certain dynamisme de ces réseaux en lien avec les évolutions des systèmes éducatifs et de formation, mais également en résonance avec les mutations dans le rapport au savoir que révèle l'affirmation de la société de la connaissance. Il est nécessaire de prolonger ces réflexions en réalisant une étude qui se fixe comme objectif de comparer différents modèles d'université populaire à l'intérieur de l'espace français. En retenant l'expérience des universités populaires de villes urbaines, périurbaines et rurales, on interrogera les acteurs animant ces dynamiques pour tenter de mieux comprendre quels sont les publics, les contenus des « cours », le profil des enseignants et la nature des méthodes pédagogiques envisagées.

Calendrier : 2018-2019.

Valorisation : INJEP Notes & rapports.

Partenaire : GRREP.

Soutiens de l'INJEP à des projets de recherche extérieurs

BÉNÉVOLAT ET MONDE ASSOCIATIF

Malgré l'importance en termes de poids économique et social, les données sur les associations restent rares. Dans ce contexte, les enquêtes « Paysage associatif » conduites par l'équipe du Centre d'économie de la Sorbonne permettent de disposer dans les deux dernières décennies de données de cadrage sur le secteur associatif et sur ses grandes évolutions. Le projet poursuit d'abord un triple objectif : dresser un état du monde associatif en 2015 dans son ensemble, construire les indicateurs d'organisation et d'activité des associations dans les territoires à un niveau fin, repérer les grandes évolutions du secteur associatif dans les 5 dernières années. Il vise ensuite à mieux quantifier l'importance du bénévolat.

Calendrier : décembre 2016 - décembre 2018.

Méthodologie : enquête auprès de 5 000 bénévoles, enquête auprès des associations.

Valorisation : *INJEP analyses & synthèse*, contribution d'ouvrages.

Partenaires : Fonda, Centre de recherches sur les associations.

2 - Production statistique et synthèse de données quantitatives

BAROMÈTRE DJEPVA SUR LA JEUNESSE

Les difficultés d'insertion socioprofessionnelle et l'accroissement du taux de pauvreté touchent les jeunes de manière accrue. Particulièrement affectés par les effets de la crise de 2008, les jeunes sont aujourd'hui la catégorie d'âge économiquement la plus vulnérable. Dans ce contexte, la jeunesse constitue l'une des cibles prioritaires des pouvoirs publics. Afin de mieux appréhender les conditions de vie, modes de vie, aspirations et attentes des jeunes, le Baromètre DJEPVA sur la jeunesse interroge un échantillon représentatif de 4 000 jeunes métropolitains âgés de 18 ans à 30 ans, sélectionnés selon la méthode des quotas.

Plusieurs grandes thématiques structurent le questionnement : le regard porté par les jeunes sur la société et sur leur propre situation ; l'engagement citoyen : adhésion associative, freins et leviers à l'engagement bénévole, mobilisation citoyenne sur les réseaux sociaux, opinion sur le service civique ; l'accès aux droits et aux dispositifs en faveur de l'insertion : attentes d'aides des pouvoirs publics, accès aux droits sociaux, renoncement aux soins médicaux, mobilité internationale.

Cette enquête est pilotée par l'INJEP, en association avec la DJEPVA, et recueillie par le Credoc.

PARTICIPATION À LA PRÉPARATION DE LA DEUXIÈME ÉDITION DE L'ENQUÊTE TRAJECTOIRES ET ORIGINES (TEO2).

La deuxième édition de l'enquête TeO qui aura lieu en 2019 est préparée conjointement par l'INED et l'INSEE, avec le soutien financier et scientifique de l'INJEP. Elle vise à identifier l'impact des origines sur les conditions de vie et les trajectoires sociales, tout en prenant en considération les autres caractéristiques d'études sociodémographiques que sont le milieu social, le quartier, l'âge, la génération, le sexe, le niveau d'études. TeO2 s'intéressera à toutes les populations vivant en France métropolitaine, à leurs conditions de vie actuelles et à leurs parcours. L'enquête portera cependant un intérêt particulier aux populations qui

peuvent rencontrer des obstacles dans leurs trajectoires du fait de leur origine ou de leur apparence physique (immigrés, descendants d'immigrés, personnes originaires des DOM et leurs descendants). L'INJEP, à travers sa participation au groupe de conception de l'enquête, portera une attention toute particulière aux questions d'intégration et de discrimination des immigrés et de leurs descendants plus spécifiquement à travers le prisme des relations inter et intra-générationnelles. Il s'agira aussi, en s'appuyant sur les résultats de la première vague de l'enquête, de saisir les évolutions des conditions de vie et des parcours des jeunes descendants d'immigrés 10 ans après la première vague de l'enquête.

ENQUÊTE EUROPÉENNE SUR LES VALEURS (EVS)

Cette enquête sur les valeurs des Français s'inscrit dans un programme de recherche international destiné à suivre sur le long terme l'évolution des valeurs en Europe. Réalisée pour la première fois en 1981, l'enquête est renouvelée tous les neuf ans. Faisant suite aux quatre éditions de 1981, 1990, 1999 et 2008, la cinquième vague interviendra en 2017 et permettra des comparaisons sur près de 40 ans. En France, cette enquête par questionnaire sur un échantillon représentatif de 3 000 personnes (dont 600 jeunes de 18-29 ans) est placée sous la responsabilité scientifique de chercheurs et d'universitaires, regroupés dans l'Association pour la recherche sur les systèmes de valeurs (ARVAL). Partenaire de l'enquête dès 1999, l'INJEP a déjà produit et analysé de nombreuses données sur les jeunes. Les thèmes traités concernent les rapports des jeunes à la politique, à la famille, au travail, à la religion, plus largement aux normes sociales, mais aussi leurs engagements et leur participation associative ainsi que, de façon générale, l'évolution des rapports entre les générations et les changements à l'œuvre dans les modalités d'intégration des jeunes au sein de la société.

Méthodologie : enquête par questionnaire sur un échantillon représentatif de 3 000 personnes, dont 1 000 jeunes, passation en face à face.

Calendrier : 2017-2019.

Partenaires : ARVAL – Sciences Po Grenoble.

COLLECTE ET DIFFUSION D'UN PANORAMA DES INDICATEURS STATISTIQUES SUR LA JEUNESSE

En lien avec la MEOS, la mission participe à la collecte des indicateurs sur la jeunesse auprès de leurs différents producteurs afin de mettre à disposition des utilisateurs un tableau de bord statistique sur l'état de la jeunesse. Ces données sont mises en ligne sur le site de l'INJEP.

PRÉPARATION D'UNE NOUVELLE ÉDITION DE L'ATLAS DES JEUNES EN FRANCE

La place des jeunes continue aujourd'hui d'interroger la société, parce qu'elle donne à voir les transformations qui y sont à l'œuvre : formes et rapports à l'emploi, évolution des rapports sociaux de sexe, des relations familiales et intergénérationnelles, mais aussi évolution du rapport au temps et à l'espace. Dans le prolongement des travaux sur l'allongement de la jeunesse, la tranche d'âge retenue sera principalement celle des 15-30 ans. Néanmoins, d'autres catégories d'âge plus jeune pourront ponctuellement être mobilisées pour illustrer les différentes étapes de la construction de l'autonomie.

Six ans après la publication de l'Atlas des jeunes en France. Les 15-30 ans une génération en marche, cette réactualisation sera l'occasion de mobiliser et de rendre accessible au plus grand nombre les données les plus récentes sur les jeunes.

Calendrier : publication en 2019.

3 - Publication et animation de revue et collection scientifique

REVUE AGORA DÉBATS/JEUNESSES

Agora débats/jeunesses est une revue quadrimestrielle de recherche publiée à l'initiative de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire, animée par un comité de rédaction ouvert à plusieurs disciplines et composé de chercheurs, d'universitaires et d'experts.

La revue, au travers d'articles de recherche, entend approfondir la connaissance sur les jeunes, leurs situations, leurs modes de vie, leur environnement, les relations qu'ils entretiennent avec les autres générations. *Agora débats/jeunesses* est une revue classée à l'AERES en sections sociologie/démographie et sciences de l'éducation, éditée par les Presses de Sciences Po et accessible sur CAIRN et Persée.

En 2018, trois numéros de la revue sont en préparation :

78 – 2018.1 (février) « Activités corporelles dans les BD pour les jeunes »

Ce dossier vise à éclairer la manière dont les corps juvéniles en mouvement ou en plein effort sont vus et représentés dans les bandes dessinées. Comprendre et analyser dans quelle mesure les cases à thème sportif véhiculent des stéréotypes liés au genre, à l'âge, à l'origine sociale, culturelle, voire géographique. Enfin, il s'agira d'analyser les contenus des images représentant le corps sportif et le mouvement d'un point de vue pluridisciplinaire (philosophie, histoire, littérature sociologie...)

79 – 2018.2 (mai) « Rapport au travail des jeunes. Regards internationaux »

Ce dossier thématique a pour objectif de mettre en lumière le rapport au travail des jeunes non diplômés dans des contextes sociaux, économiques, et politiques différents (politiques d'emploi, de formation, d'éducation) susceptibles d'influencer ces rapports compte tenu du fait que les trajectoires personnelles et les expériences contribuent à faire évoluer et à construire le rapport au travail. C'est via cette double approche « macro » et « micro » que les articles permettront de saisir la complexité de la construction du rapport au travail des jeunes dans des contextes nationaux différents.

80 – 2018.3 (octobre) « Parcours d'engagement de jeunes dans des causes et des pratiques politiques radicales »

Si « *l'ampleur des contestations juvéniles des années 1968 a, d'emblée, placé l'âge au cœur des interprétations* » (Sommier, 2016, p. 63), l'âge est à nouveau convoqué dans le cas des jeunes impliqués dans les attentats récents en France sans être problématisé en tant que tel. Ce numéro vise donc à articuler deux champs d'analyse, la jeunesse et la radicalité militante, en les appréhendant plus spécifiquement sous l'angle des parcours biographiques de jeunes radicaux et des processus de subjectivation qu'ils sous-tendent.

« CAHIERS DE L'ACTION : JEUNESSES, PRATIQUES ET TERRITOIRES »

Complexité des territoires, recompositions administratives, transformation des pratiques juvéniles, dispositifs multiples, nécessité de compétences renouvelées... Les professionnels et bénévoles des politiques de jeunesse, du développement local et de l'éducation populaire sont de plus en plus contraints à une adaptation permanente, faite de création voire d'expérimentation. Le partage d'idées, de valeurs et d'approches permet alors à chacun de s'enrichir mutuellement et de construire ainsi une intervention adaptée. C'est dans cette dynamique que la collection des « Cahiers de l'action : jeunesses, pratiques et territoires » se propose d'offrir aux acteurs de la jeunesse des ressources sur des champs thématiques variés, utiles à leur travail, avec la volonté affirmée de faire émerger l'intelligence des pratiques. Depuis 2017, la collection est désormais accessible en ligne gratuitement via CAIRN afin d'en faciliter l'accès et l'utilisation par les professionnels et les anciens numéros seront numérisés afin de les rendre accessibles.

Plusieurs numéros sont d'ores et déjà programmés pour 2018-2019 :

N°50 [2018] « Les groupements d'employeurs non marchands »

Depuis une dizaine d'années, les mouvements associatifs, dans un contexte de rationalisation des financements, développent des stratégies de mutualisation, tout particulièrement via la constitution de groupements d'employeurs (GE). Dans les secteurs du sport et de l'animation, le groupement d'employeurs a un rôle essentiel car outre la création d'emplois pérennes non délocalisables, il a l'ambition d'apporter une réponse aux attentes des usagers dans la diversification de leurs pratiques sportives, sociales, et socioculturelles dans le cadre du projet associatif. Dans ce contexte, il s'agira de questionner le GE sous l'angle des acteurs du territoire, de celui des employeurs et enfin de celui de la trajectoire professionnelle du salarié et de son acquisition de compétences.

N°51 [2018] « Innovation démocratique dans le monde associatif »

Alors que la démocratie participative s'essouffle après 30 ans d'innovation institutionnelle (table ronde, budgets participatifs) et que les processus de marchandisation et de privatisation portés par le paradigme néolibéral renforcent la précarisation des modes de vie, les initiatives citoyennes et mouvements citoyens se multiplient afin d'expérimenter et de proposer une autre forme de gestion de la chose publique. L'objectif final de ce numéro des « Cahiers de l'action » sera de mettre en valeur et promouvoir l'ensemble des formes d'innovations démocratiques mises en place dans le milieu associatif. En d'autres termes, l'idée est de souligner – dans une attention constante aux enjeux de vocabulaire – les contradictions qui émergent dans le monde associatif autour de la notion d'« innovation démocratique » mais aussi, dans un effort typologique, d'éclairer à la fois le renouvellement de pratiques associatives anciennes (comme celles de l'éducation populaire), les pratiques nouvelles effectives et les logiques de marketing démocratique au sein du monde associatif.

N°52 [2018] « Tiers-espace de l'engagement »

ZAD, tiers espaces, autofabrication et circuits courts, occupation des places publiques, ces situations d'émergence sont symptomatiques de formes de développement horizontal, de processus de réflexion et d'action qui cherchent d'autres modèles de transmission et de gouvernance. De par leur caractère éruptif et interstitiel, ces formes ont du mal à être prises en compte par les dispositifs institutionnels et restent bien souvent dans l'angle mort de la connaissance.

Comment dans ces conditions se construisent les nouvelles légitimités et compétences de ces mouvements si elles ne sont pas héritières des corps intermédiaires ? Comment des méthodes de transmissions, d'échange de savoirs et savoirs faire jaillissent des situations sans qu'on ne les ait programmées ? Est-ce que nous assistons à de nouveaux « communs » et si ce n'est pas le bon terme, comment définir ces tiers espaces ?

N°53 [2019] « Participation et engagement dans les quartiers populaires : formes et modalités des initiatives des jeunes »

À travers l'analyse de certaines pratiques d'engagement et de participation de jeunes de quartiers populaires, ce numéro vise à apporter des éléments de réflexion sur les processus d'encastrement et de désencastrement entre politiques publiques au niveau local d'un côté et initiatives engagées dans les quartiers populaires de l'autre. S'il semble exister un consensus pour dire que l'engagement est un acte par lequel un individu assume les valeurs qu'il a choisies et donne, grâce à ce choix, sens à son existence, la question que nous nous posons est comment se constitue ce processus au niveau des quartiers prioritaires des politiques de la ville ? Comment les acteurs engagés sur ce type de terrain cherchent-ils à redonner à travers l'engagement et la participation des jeunes une cohérence entre le soi et l'environnement immédiat ?

Partenaire : GRDR.

Publications extérieures

RÉDACTION D'UN CHAPITRE DANS L'OUVRAGE COLLECTIF DIRIGÉ PAR ANNE MUXEL ET OLIVIER GALLAND (PUF, MARS 2018) SUR L'ADHÉSION DES LYCÉENS À LA RADICALITÉ RELIGIEUSE ET POLITIQUE. TITRE DU CHAPITRE : « QUELLE VICTIMATION POUR QUELLES PROTESTATIONS ? FRUSTRATION RELATIVE ET RELATIVITÉ DE LA FRUSTRATION »

La question de la discrimination et du sentiment d'injustice ressenti par certaines franges de la jeunesse est régulièrement évoquée pour expliquer l'adhésion possible à des idées ou des pratiques radicales. La théorie de la frustration, fréquemment reprise, plus rarement nuancée, avance notamment l'idée d'une disjonction entre l'idéal républicain d'intégration en termes d'égalité des chances, de méritocratie, de droit et de citoyenneté et les situations vécues de stigmatisation, de ségrégation et de discrimination. Ce décalage entre les attentes, suscitées par le modèle républicain d'intégration, et l'absence de satisfaction de celle-ci (discrimination, rapport avec la police, orientation et perspectives d'avenir) peut-il être un modèle explicatif de frustration et de radicalité ? Dans quelle mesure la discrimination ressentie (liée aux origines, à la religion ou au lieu de résidence et le sentiment d'injustice peuvent entacher l'image que ces jeunes ont d'eux-mêmes mais aussi conduire, en réaction, à une crispation identitaire qui s'exprimerait de plusieurs manières, soit en développant un « syndrome du quartier » par le fait de se sentir constamment victime d'injustice, soit par une « culture de la provocation » par l'adhésion à des thèses violentes ou par des actions politiques violentes.

En croisant les questions liées à la discrimination ressentie, au sentiment d'injustice et au rapport avec la police avec celles liées à l'acceptation de pratiques déviantes ou d'actions radicales, il s'agit ici d'interroger, en lien avec les variables sociodémographiques des lycéens (plus particulièrement l'origine sociale et géographique des parents, le sexe, le type de filière) et les caractéristiques des lycées, cette association entre discrimination et adhésion à des thèses et pratiques radicales. Il s'agira également, à l'aide des entretiens et des focus groups, d'appréhender comment ces sentiments de discrimination, d'injustice et de victimation peuvent conduire à une contestation d'un ordre scolaire et social perçu comme excluant.

Calendrier : mars 2018.

COORDINATION D'UN NUMÉRO DES CAHIERS DE LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS : ÉDUCATION POPULAIRE ET ANIMATION À L'ÉPREUVE DES DISCRIMINATIONS

Les acteurs du secteur associatif envisagent fréquemment la question des discriminations comme extérieure à leur univers. En raison de leur vocation éducative, sociale, ou d'animation, et à leur orientation affichée vers l'intérêt général, ces acteurs seraient d'emblée prémunis de toute forme de sélectivité adossée à des critères illégitimes comme le sexe, la religion, l'origine, l'âge, l'orientation sexuelle, le territoire, la langue etc. (Melo (coord), 2012). Cette distance supposée mérite cependant d'être questionnée. Ce numéro propose de diriger ce questionnement vers l'un des segments – plutôt moins étudié que d'autres alors qu'il est placé en première ligne de ces interrogations : celui des associations d'éducation populaire, opérant pour l'essentiel sur le marché du travail de l'animation socioculturelle et dans le champ des politiques et des actions en direction de la jeunesse (de Lescure, Lebon, 2017).

Calendrier : publication octobre 2018.

COORDINATION D'UN NUMÉRO DE LA REVUE POPULATIONS VULNÉRABLES (REVUE DE DÉMOGRAPHIE, IDUP) « TRAJECTOIRES DES JEUNES ET VULNÉRABILITÉS SOCIOÉCONOMIQUES »

Les articles proposés pourront s'appuyer sur une des trois formes d'intérêts pour l'analyse des trajectoires que sont l'analyse des causes/conséquences de la survenue d'un événement dans une trajectoire de vie,

l'analyse du suivi de trajectoires d'une sous-population et l'analyse des interactions entre différentes dimensions dans la trajectoire individuelle. L'ambition de ce numéro est de cerner l'impact des vulnérabilités socio-économiques apparaissant dans les trajectoires des jeunes. Pour apporter des éclairages sur ces diverses dimensions, ce numéro est ouvert aux travaux nationaux et internationaux reflétant les réflexions et les analyses en démographie. Les contributions pourront porter sur des enquêtes originales, sur des analyses secondaires de grandes enquêtes statistiques, ou sur des enquêtes empiriques.

Calendrier : publication février 2018.

4 - Organisation d'événements scientifiques et contributions à l'animation de la recherche

En lien avec la MVD, les chargés d'études et de recherche assurent la préparation et l'animation de différentes manifestations scientifiques (séminaires de recherche, Journée d'étude Association Française de Sociologie, colloque) ainsi que des rencontres de valorisation des publications ouvertes à un large public (conférence-débat à l'occasion des publications des numéros d'*Agora débats/jeunesses*...). En particulier, l'INJEP participe au comité scientifique et au comité d'organisation des Rencontres jeunes & société et au Séminaire du Groupe de réflexion sur la recherche en éducation populaire (GRREP).

5 - Participation à des comités ou instances scientifiques

Les membres de la Mission Observation et évaluation participent par ailleurs à divers comités :

ANIMATION DE SÉMINAIRES

- Groupe de travail « les intermédiations action recherche » : ALLISS (Alliance Sciences Société)
- Séminaire commun INJEP/CNAJEP sur les apprentissages : CNAJEP, UPEC (Université Créteil)
- Séminaire de recherche sur l'éducation populaire (GRREP) - Partenariat INJEP, le CERLIS, le REV-CIRCEFT, le LabSIC et le Cercle de l'éducation populaire Université Paris V Descartes

COMITÉ D'EXPERTS

- Comité d'expert santé des jeunes, Fondation de France
- Comité « Ensemble face au terrorisme », Fondation de France
- Observatoire national du suicide, DREES – Santé publique France
- Réseau européen RAY www.researchyouth.net
- Observatoire national de la lecture

COMITÉ DE PILOTAGE, COMITÉ SCIENTIFIQUE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

- Recherche PICRI « engagement des jeunes filles dans les quartiers populaires d'Île-de-France » (GRDR ; Labtop Paris 8) – 2016/2019
- Projet IVO ALL, France Volontaires/ ASC
- Évaluation des programmes opérationnels nationaux FSE et IEJ / DGEFP
- Étude sur l'impact du passage en Junior association sur les parcours. (RNJA)

- Recherche-action autour des dispositifs d'engagement des jeunes (Hauts de France)
- Comité scientifique de l'évaluation de la garantie jeunes -DARES
- Comité scientifique de la plateforme européenne sur la Mobilité apprenante EPLM/YouthPartnership
- Conseil scientifique de la Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse.
- Comité national de pilotage « PJJ promotrice de santé », DPJJ
- France Volontaires, Valorisation de l'expérience du volontariat
- ANR POP-PART, Université Paris Nanterre, LAVUE
- Ministère de l'Agriculture Étude : « Les pratiques sociales et culturelles des élèves des lycées agricoles »

COMITÉ DE PILOTAGE DE JOURNÉES D'ÉTUDES ET COLLOQUES

- Comité de pilotage de la Journée du refus de l'Échec Scolaire, AFEV
- Conseil d'orientation des rencontres nationales des PEL, Francas

COMITÉ DE RÉDACTION, COMITÉ ÉDITORIAL

- *Perspectives on youth*, revue du Conseil de l'Europe
- *La santé en action* (Santé Publique France)
- *Les cahiers du GERME* (groupe d'études et de recherche sur les mouvements étudiants)
- Comité Scientifique de la revue *Ressources éducatives* (Aroéven)

COMITÉ SCIENTIFIQUE D'ORGANISMES PARTENAIRES

- PAJEP (Pôle des archives de jeunesse et d'éducation populaire)
- Association Droits aux savoirs
- Institut Bertrand Schwartz
- Comité d'histoire du ministère des ministères en charge de la jeunesse

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Cité des mémoires étudiantes
- Plateforme ALLISS (Alliance Sciences Société)
- Groupe d'études et de recherche sur les mouvements étudiants (GERME)
- Comité directeur de la Chaire Jeunesse, EHESP Rennes

GROUPE DE TRAVAIL INTER-INSTITUTIONNEL

- Exploitation de l'enquête OVE
- Éducation au(x) droit(s) des jeunes, Défenseur des droits
- Baromètre santé sexuelle, Santé publique France
- Groupe thématique enseignement supérieur-Céreq

MISSION D'ANIMATION DU FONDS D'EXPERIMENTATION POUR LA JEUNESSE

La Mission d'animation du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (MAFEJ) de l'INJEP a comme principales missions la mise en œuvre de programmes expérimentaux qui peuvent se décliner en :

- appels à projets nationaux (y compris Outre-mer) ;
- projets d'envergure nationale ;
- programmes d'études ou de recherches permettant de mieux appréhender les difficultés que rencontrent les élèves ou les jeunes, dans une perspective d'identification de nouveaux axes d'expérimentations ou de définition de nouveaux programmes expérimentaux (étude de préfiguration d'expérimentation, étude de diagnostic territorial, recherche-action expérimentale) ;
- programme d'extension à de nouveaux territoires d'expérimentations existantes (essaimage).

Elle assure le suivi des projets expérimentaux et de leurs évaluations dans une optique de capitalisation et de partage des enseignements en vue d'éclairer les décideurs publics sur les futures politiques de jeunesse à potentiellement mettre en œuvre.

Elle assure également l'animation du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ) en termes de gestion administrative, juridique et financière.

ARTICLE 25 LOI N°2008-1249 DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2008

Modifié par LOI n°2014-856 du 31 juillet 2014 - art. 66Il est créé un fonds d'appui aux expérimentations en faveur des jeunes et de leur engagement pour des causes d'intérêt général. Ce fonds est doté de contributions de l'État et de toute personne morale de droit public ou privé qui s'associent pour définir, financer et piloter un ou plusieurs programmes expérimentaux visant à favoriser la réussite scolaire des élèves, développer la mobilisation des jeunes au service de causes d'intérêt général et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans.

La gestion de ce fonds est assurée par la Caisse des dépôts et consignations. Un décret définit les conditions de fonctionnement du fonds.

1 - Lancer, animer et suivre les expérimentations

Suivi des 5 appels à projets des Outre-mer – Suivi des 6 appels à projets FEJ en cours – Capitalisation et propositions pour de nouveaux appels à projets

1. Suivi des expérimentations en cours

Le suivi des projets se fait sur la base de bilans semestriels et à partir de la participation aux comités de pilotage organisés par les porteurs de projets.

Les expérimentations en cours sont issues soit des impulsions à l'époque données dans le cadre du plan priorité jeunesse (développement des organisations de jeunes, mobilité internationale, éducation populaire et numérique), soit des travaux menés avec les partenaires de la MAFEJ (prévention des préjugés sexistes, mobilité).

Dans ce cadre, 152 expérimentations sont suivies au titre de 7 programmes d'expérimentation en cours.

	Intitulé du programme	Nombre de projets	Equipe d'évaluation
APOJ	Développement des organisations de jeunes dirigées par des jeunes	17	PHARE
APEP	Éducation populaire pour et par les jeunes : pratiques numériques, lieux innovants et médias de jeunes	52	LERIS/La critic
APDOM4	Lutte contre les violences faites aux femmes dans les Outre Mer par la lutte contre les stéréotypes sexistes	16	Quadrant Conseil
AP5	Mobilité et accompagnement vers l'emploi des jeunes	16	Université Paris-Est Marne-la-Vallée
HAPIJ Réunion	Améliorer l'offre d'information afin de favoriser un accès effectif des jeunes aux droits et aux services d'orientation	1	PHARE
APPFRMI	Plateformes régionales de mobilité internationale des jeunes	20	Pas d'évaluation Appel à projets d'essai
APDOM 5	Essai de projets en faveur de la jeunesse dans les DOM	30	5 évaluateurs : Pluricité, Geste/CREDOC, Agence Phare, Quadrant conseil, Socialab

ANALYSE DES BILANS (COMPTES RENDUS D'EXÉCUTION INTERMÉDIAIRES)

50 comptes rendus d'exécution intermédiaires semestriels sont prévus en 2018 concernant l'ensemble des appels à projets en cours. Ils seront analysés tant par le pôle animation et suivi des projets que par le pôle administratif et financier quant à l'exécution financière.

ANALYSE DES RAPPORTS FINAUX

40 sont attendus en 2018, qui permettront essentiellement de capitaliser les enseignements sur l'APEP, 25 à ce jour en 2019 concernant les derniers appels à projets ultramarins.

SUIVI DES ÉVALUATIONS

Le Pôle « évaluation et capitalisation » assure le suivi et l'analyse des notes de cadrage, des rapports intermédiaires et des rapports finaux d'évaluation d'expérimentations récentes et plus anciennes.

Dans le cadre des derniers appels à projets lancés, les évaluateurs, sélectionnés via appel d'offre, sont amenés à évaluer un programme d'expérimentations à partir de la sélection d'une « grappe » de projets.

À ce premier travail s'ajoute le suivi des évaluations dites « embarquées », où chaque projet fait l'objet d'une évaluation propre.

Le suivi des évaluations s'incarne également dans un appui aux évaluateurs auprès des porteurs de projets, notamment en facilitant leur mise en relation et en étant pédagogues avec ces derniers quant à la nature des évaluations et quant aux attentes de l'administration.

Sur ces 9 programmes d'expérimentations, 7 rapports intermédiaires d'évaluation ont été reçus fin 2016 ont été analysés en 2017. 7 rapports finaux d'évaluation dont 4 portant principalement sur la thématique de la mesure des discriminations envers les jeunes. Leur analyse a notamment permis la production de publication de synthèse et l'organisation d'un événement au premier trimestre 2018.

Lancé en 2017, l'appel d'offres pour sélectionner les évaluateurs des appels à projets ultramarins a permis la sélection de 5 équipes d'évaluations. Un travail de détermination des problématiques a été réalisé en lien avec les services déconcentrés en charge du suivi des projets sélectionnés. Les notes de cadrage sont attendues pour le dernier trimestre 2017, l'évaluation devant se poursuivre jusque fin 2019.

MISE EN PAIEMENT DES SUBVENTIONS

À l'issue des réunions de synthèse, le pôle administratif et financier préparera les ordres de paiement à l'attention de la Caisse des dépôts et consignations pour paiement des subventions aux porteurs de projets qui en recevront notification par courrier.

2. Suivi des projets « La France s'engage »

À ces programmes expérimentaux, s'ajoute le programme d'expérimentation de différentes modalités de changement d'échelle des projets d'utilité sociale pour en mesurer les effets (programme « La France s'engage »). Il compte 93 lauréats sélectionnés en juin 2014 et janvier 2017.

L'appel à projets lancé en septembre 2014 répondait à la volonté d'identifier des initiatives et d'apporter un soutien aux structures qui ayant testé et éprouvé la pertinence de leur modèle, souhaitent développer, essaimer, ou généraliser leurs actions.

	Intitulé du programme	Nombre de projets	Equipe d'évaluation
LFSE	Changement d'échelle des projets d'utilité sociale	93	Itinere Conseil, Cabinet Geste, Planète Publique, Agence Phare

POUR RAPPEL, DE SEPTEMBRE 2014 À MAI 2017 - GOUVERNANCE ET ORGANISATION GÉNÉRALE

La MAFEJ a assuré la gouvernance du programme via l'organisation d'un comité de pilotage hebdomadaire. Elle a participé également aux comités de pilotage nationaux dédiés à l'accompagnement (3 à 4 par an) et à la communication.

Elle a assuré l'interface et l'organisation des travaux du Conseil de gestion du FEJ sur ces projets et le lien avec ses 22 correspondants régionaux positionnés au sein des DRJSCS.

Elle a assuré le reporting administratif et financier après des financeurs du programme (ANRU et TOTAL).

Elle a veillé et animé les systèmes d'information. Sur ce programme, les travaux se font sur un espace collaboratif dédié auquel ont accès : les candidats, les instructeurs, les accompagnateurs, les évaluateurs, les correspondants en région. Une boîte institutionnelle également dédiée héberge un fort trafic.

La Fondation privée « La France s'engage » assure désormais et depuis sa création au printemps 2017 la mise en œuvre des nouvelles sessions de l'appel à projets.

À PARTIR DE MAI 2017, SUIVI PAR LA MAFEJ DES 93 PREMIERS LAURÉATS

Le suivi des 93 projets lauréats des 6 premières sessions mises en œuvre sous l'égide de l'État s'organise de la même manière que le suivi des expérimentations du FEJ, à la fois sur une base documentaire (la production semestrielle par le porteur de projet d'un bilan intermédiaire) et physique dans le cadre des comités de pilotage organisés par les porteurs de projets (1 à 2 fois par an).

Le suivi des projets est assuré par le pôle animation, la répartition des projets entre chargés de mission du pôle a été faite sur la base des thématiques retenues pour l'évaluation.

Les restitutions documentaires sont demandées à échéances fixes (janvier et juillet de l'année).

Les trames soumises au renseignement des lauréats sont revues chaque trimestre afin d'intégrer les questions transversales sur lesquelles une capitalisation serait intéressante (ex : processus de modélisation, outils mobilisés pour mesurer les effets produits sur les publics visés, mode de reconnaissance des services rendus, etc).

Enfin, un système de remontées de données spécifiques en vue du bilan du dispositif « La France s'engage » est mis en place en vue de la capitalisation.

ANALYSE DES BILANS INTERMÉDIAIRES (CRE-COMPTES RENDUS D'EXÉCUTION INTERMÉDIAIRES)

101 bilans semestriels sont attendus en 2018, 42 en 2019. Ils seront analysés tant par le pôle animation et suivi des projets que par le pôle administratif quant à l'exécution financière.

ANALYSE DES RAPPORTS FINAUX

Après les 10 rapports finaux reçus en 2017, 39 rapports finaux sont attendus pour 2018 et 27 courant 2019. Les derniers projets LFSE lancés par la MAFEJ se terminent en 2019, 16 rapports finaux étant attendus début 2020. Ils seront analysés tant par le pôle animation et suivi des projets que par le pôle administratif quant à l'exécution financière.

MISE EN PAIEMENT DES SUBVENTIONS

À l'issue des réunions de synthèse, le pôle administratif et financier préparera les ordres de paiement à l'attention de la Caisse des dépôts et consignations pour paiement des subventions aux porteurs de projets qui en recevront notification par courrier.

CAPITALISATION DES ENSEIGNEMENTS GLOBAUX (ÉVALUATION ET RETOUR D'EXPÉRIENCE DES LAURÉATS)

Les rapports d'évaluation ont été remis début 2017 et cela a permis un temps de restitution vers les administrations, les partenaires, les porteurs de projets et les évaluateurs en avril.

L'analyse des rapports relatifs aux projets et aux évaluations permet de pouvoir disposer d'informations suffisantes sur la mise en œuvre des projets et la qualité des dispositifs d'essai.

Les premiers enseignements sont prometteurs, et d'ores et déjà au vu des actions mises en œuvre par les lauréats des thématiques nouvelles se dégagent qui mériteraient de plus amples investigations (ex : le développement de nouvelles modalités d'apprentissage, de nouvelles formes d'engagement des jeunes, de nouveaux modes de gouvernance et de coopération, de nouvelles générations d'entrepreneurs sociaux, etc).

Un travail de production de notes de capitalisation thématiques a été entrepris notamment à l'aune de l'analyse des bilans intermédiaires mais qui sera compléter avec la remise des rapports finaux des lauréats afin d'en tirer le plus d'enseignements possible. Ce premier bilan sur les actions mises en place et les perspectives dégagées figurent dans le rapport 2015-2017 du FEJ. Il a vocation à être augmenté d'enseignements complémentaires à mesure de l'avancement des projets.

SUIVI DE L'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS

L'ensemble des lauréats et finalistes LFSE bénéficient d'un accompagnement.

8 structures ont été sélectionnées pour assurer cette prestation, 5 structures nationales et 3 incubateurs locaux. Ces derniers se réunissent au sein d'un comité de pilotage national auquel participe la MAFEJ (3 à 4 fois par an).

Enfin, la MAFEJ assure le suivi administratif et financier des structures accompagnatrices.

Un temps de restitution des enseignements de l'accompagnement sera prévu à la fin du premier semestre 2018 dans le cadre de la capitalisation des enseignements, ainsi qu'une production écrite de type bilan de l'accompagnement à terme.

3. Grande École du Numérique

Le FEJ a été mobilisé en tant qu'outil administratif et financier pour la mise en œuvre à titre expérimental de la labellisation de formations par la Grande École du Numérique comportant notamment un soutien financier d'amorçage. La MAFEJ via son Pôle administratif et financier a assuré la coordination du conventionnement avec les 93 structures lauréates de la première vague de labellisation et assurera les versements des subventions et notamment du solde jusqu'en 2019.

4. Nouveaux appels à projets

Sur la base des crédits disponibles ou issus d'un abondement futur à organiser, il est envisagé de lancer de nouveaux appels à projets ou des expérimentations d'envergure nationale ciblées en fonction des sujets identifiés par la MAFEJ sur la base de son expérience et de ses travaux, appuyée ensuite par le Conseil scientifique et d'orientation de l'INJEP et le Conseil de gestion du FEJ, mais également identifiés en lien avec des partenaires extérieurs le cas échéant.

Le FEJ mettra également en place de nouveaux programmes expérimentaux. D'ores et déjà, des thématiques ont été identifiées sur la réduction des inégalités et des discriminations, l'appréhension des besoins et les réponses aux attentes des jeunes en milieu rural, la facilitation de l'apprentissage. La préparation des appels à expérimentations fera l'objet d'un travail concerté avec les administrations et partenaires concernés pour être lancés courant 2018 et 2019.

Egalement, à destination des territoires ultra-marins, un 6e appel à projets concernant les territoires des Outre-mer sera lancé courant 2018 après la tenue des Assises des Outre-mer et en prenant appui sur les conclusions et recommandations de ces dernières.

D'autres pistes de travail sont également à l'étude portant notamment sur les sujets suivants : l'accès aux droits et le non recours, la lutte contre la pauvreté des jeunes, etc.

2 - Capitaliser et diffuser les enseignements des expérimentations

Publications – séminaires de restitution – mise à disposition d'expertise.

1. Réalisation de publications

NOTES DE SYNTHÈSES THÉMATIQUES

La MAFEJ produit régulièrement des notes de synthèses thématiques de présentation des expérimentations ou de présentation des résultats des projets et des évaluations. Ces publications ont pour objet de dresser un panorama le plus large possible des expérimentations et/ou de leurs résultats.

En 2017, avec la préparation du rapport d'activité du FEJ, a été entrepris un travail important de capitalisation et de production de notes de synthèse sur les thématiques suivantes :

- la mobilité internationale et européenne
- le harcèlement à l'école
- la lutte contre les discriminations envers les jeunes
- l'engagement des jeunes
- l'éducation populaire 2.0 (nouveaux lieux, nouveaux outils, numérique)
- les activités culturelles des jeunes
- la lutte contre les stéréotypes sexistes dès le plus jeune âge en outre-mer
- les expérimentations déconcentrées en outre-mer.

Ces notes dressent l'état des lieux des projets et des premiers enseignements tirés et ont vocation à être complétées à mesure que les rapports finaux relatifs aux projets et aux évaluations seront disponibles.

En 2018 est prévu la rédaction d'une note de capitalisation globale sur l'ensemble des expérimentations menées via le FEJ dans les territoires ultramarins, que ce soit dans le cadre des appels à projets dédiés spécifiquement à l'outre-mer, mais également des appels à projets généraux. Plus d'une centaine d'expérimentations sont concernées sur des champs thématiques multiples tels que l'insertion sociale et professionnelle, la lutte contre l'illettrisme, l'accès aux soins ou encore le décrochage scolaire.

INJEP ANALYSES & SYNTHÈSES

Le pôle évaluation et capitalisation de la MAFEJ produit des publications de types « 4 pages » ayant pour objet de traiter d'une question thématique précise suscitée par plusieurs expérimentations menées dans le cadre du FEJ.

En général au nombre de deux à trois par année. Sont notamment prévus en 2018 plusieurs numéros sur la question des discriminations à l'égard de jeunes, ou encore la lutte contre l'illettrisme en outre-mer.

OUVRAGE DOCUMENTATION FRANÇAISE (VOLUME 2)

Dans la continuité du premier ouvrage paru à la Documentation Française en septembre 2014 intitulé « De l'éducation à l'insertion : 10 résultats du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse », la MAFEJ préparera en 2018 un second volume mettant en valeur des expérimentations d'envergure menées dans le cadre du FEJ. La thématique retenue est « discriminations, inégalités, mixités ».

2. Organisation de réunions de restitution et partage

RÉUNION DES PORTEURS DE PROJETS DE L'APEP : ATELIER D'ÉCHANGES SUR LES PRATIQUES (2018)

Le nombre de projets étant importants dans le cadre de cet appel à projets, il a été décidé d'organiser des temps d'échanges multiples regroupant les porteurs de projets en fonction des similitudes thématiques ou de mise en œuvre de leurs projets. L'objectif est notamment de leur permettre de partager des bonnes pratiques, tout en permettant au FEJ de capitaliser sur ces échanges en vue d'une future valorisation.

CONFÉRENCE SUR L'APDISCRI – 5 FÉVRIER 2018

Le suivi des expérimentations sur la mise en évidence de discriminations envers les jeunes (APDISCRI) prévoyait l'organisation d'un comité national de suivi. Ce comité de suivi élargi associe les services techniques des ministères concernés, le DILCRA, le CGET, le Défenseur des Droits, des chercheurs et représentants du monde associatif et de la jeunesse (par exemple l'AFEV, le FFJ). Le comité s'est réuni à trois reprises afin de présenter l'état d'avancement des travaux et de faire dialoguer les projets entre eux. Une restitution publique sous la forme d'un colloque sera organisée en février 2018, en parallèle d'une publication d'un *INJEP analyses & synthèses* sur cette thématique. Cela pourrait également être l'occasion du lancement d'un nouvel appel à projets sur cette thématique.

SÉMINAIRE SUR LES MÉTHODES D'EXPÉRIMENTATIONS ET D'ÉVALUATIONS

Le pôle évaluation du FEJ entreprend un travail de recension des méthodes d'évaluations utilisées dans le cadre des expérimentations qu'il soutient depuis 2009. Il s'agit d'analyser les intérêts et limites des différentes méthodes à l'épreuve du terrain expérimental. Ce travail mené en 2018 aboutira à une note de capitalisation en vue d'une publication et également à la préparation d'un événement / séminaire sur les questions d'évaluation, avec potentiellement un angle privilégié de comparaison des expériences au niveau international.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE VALORISATION DES RÉSULTATS DES EXPÉRIMENTATIONS

	Date de valorisation prévisionnelle
APDISCRI	1 ^{er} trimestre 2018
APEP	2018
APPFRMI	1 ^{er} semestre 2018
APDOM5	1 ^{er} semestre 2019

PREMIÈRE DÉCENNIE DU FEJ

Le 1^{er} décembre 2018 seront fêtés les 10 ans du FEJ depuis sa création par la loi du 1^{er} décembre 2008.

L'année 2019 devrait être une année de valorisation de l'ensemble de la démarche expérimentale et évaluative et des enseignements qui ont pu être tirés des expérimentations pour alimenter la réflexion sur les politiques publiques, de jeunesse en particulier.

3 - Assurer la gouvernance du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse

Le FEJ est administré par un conseil de gestion dont le secrétariat est assuré par la MAFEJ. Ce conseil est compétent pour fixer les grandes orientations et les thématiques générales et pour approuver les propositions d'intervention du fonds.

Le conseil de gestion est présidé par le ministre chargé de la jeunesse ou son représentant et est composé des représentants de ministères impliqués et des partenaires financiers du FEJ.

Le conseil de gestion décide des dépenses d'intervention et des dépenses de fonctionnement du fonds. Chaque année, sur proposition du président, il adopte pour l'exercice à venir, l'état prévisionnel des recettes et des dépenses afférentes aux obligations de toute nature incombant au fonds et le bilan et le compte de résultat concernant l'exercice écoulé.

Le conseil de gestion examine le rapport annuel du FEJ et les documents comptables susvisés. Les aspects scientifiques sont abordés dans le cadre du conseil scientifique et d'orientation de l'INJEP.

À la suite de l'intégration du FEJ à l'INJEP, un travail sera mené pour le toilettage des textes relatifs au FEJ (décret, règlement intérieur, arrêtés de nomination...)

4 - Travaux d'expertise – participation à des groupes de travail

CONSEIL NATIONAL DE L'INNOVATION POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE (CNIRÉ)

Créé en mars 2013 et placé auprès du ministre en charge de la Réussite éducative, le CNIRÉ a pour mission de proposer de nouvelles orientations en matière de politique d'innovation dans le domaine de la réussite scolaire et éducative, de faire recenser dans les territoires les pratiques les plus innovantes, de proposer leur évaluation et de diffuser les plus pertinentes dans l'ensemble du système éducatif.

La participation de la DJEPVA au CNIRÉ est pertinente au regard du nombre important de projets expérimentés par le FEJ dans des thématiques relatives, entre autres, à la réussite scolaire, la lutte contre le décrochage (scolaire et/ou universitaire) et l'orientation (233 projets depuis la création du FEJ). Un premier rapport du CNIRÉ a été rendu en 2017. Les expérimentations en matière de réussite éducative soutenues par le FEJ pourront permettre d'alimenter les réflexions du CNIRÉ à venir.

COMMISSION NATIONALE D'ÉVALUATION DES POLITIQUES DE L'ÉTAT EN OUTRE-MER

La MAFEJ représente la DJEPVA au sein de cette instance qui a pour mission de suivre la mise en œuvre de l'ensemble des politiques publiques de l'État outre-mer, en particulier les mesures en faveur du développement économique et social de ces collectivités, qu'elles soient antérieures ou postérieures à la LODEOM. La CNE-PEOM doit remettre chaque année au Parlement un rapport d'activité et, tous les deux ans, un rapport public d'évaluation portant notamment sur l'impact socio-économique de l'application des titres II à IV de la LODEOM. Cette instance est en cours de réforme.

COMITÉ D'ÉVALUATION DES POLITIQUES DE DÉMOCRATISATION CULTURELLE

Dans le cadre de la modernisation de l'action publique (MAP), le ministère de la Culture et de la Communication (MCC) est chargé de la maîtrise d'ouvrage d'une mission d'évaluation de la politique de démocratisation culturelle confiée à l'Inspection générale des affaires culturelles (IGAC) et au secrétariat général du MCC.

La MAFEJ est impliquée dans la mise en œuvre de la politique de démocratisation culturelle via le financement d'expérimentations favorisant l'accès précoce à la culture. C'est à ce titre que la DJEPVA siège au comité d'évaluation, qui oriente les travaux et valide les rapports avant leur transmission à la Ministre. Le Comité a vocation à constituer une instance de cadrage permanent et de co-construction de l'évaluation.

GRUPE DE TRAVAIL DU CGET « DÉMARCHE DE CAPITALISATION DES INNOVATIONS SOCIALES ET TERRITORIALES »

Au premier semestre 2016, le CGET a lancé un groupe de travail sur la valorisations d'initiatives qui ont fait leurs preuves afin de mieux structurer les politiques de soutien à l'innovation et répondre aux enjeux de diffusion des innovations territoriales.

La MAFEJ est impliquée dans cette démarche de par son expertise et expérience dans la capitalisation des résultats des innovations. À ce titre, elle contribue à alimenter la réflexion sur la mise en place d'outils communs (travail autour de plateforme, de moteur de recherche) pouvant déboucher sur une démarche de fédération de capitalisation. Les travaux se poursuivent avec pour objectif de tester et améliorer des outils opérationnels de diffusion des innovations sociales et territoriales, une première version de l'outil devant être opérationnelle au premier semestre 2018. Il s'intitule « Carrefour des innovations sociales, mettre en commun des solutions au service des personnes et des territoires ».

ATELIER D'EXPERTS WHAT WORKS CENTRES BRITANNIQUES : QUELS ENSEIGNEMENTS POUR LA FRANCE ?

L'Agence Nouvelle de Solidarités Actives réalise une étude prospective concernant les What Works Centres et le contexte français, traitant la manière dont les données probantes sont produites, synthétisées, diffusées et utilisées en France. La MAFEJ est sollicitée pour son expertise en tant que partie prenante des questions de recherche, de transfert de la connaissance et des politiques publiques basées sur la preuve. La MAFEJ poursuivra son implication dans le groupe de travail.

GRUPE INTERNATIONAL D'ÉCHANGE SUR LES EXPÉRIMENTATIONS

Suite à une présentation de la démarche du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse à la conférence internationale de l'Innovation Growth Lab qui a réuni plusieurs centaines de participants à Barcelone en juin 2017, un groupe d'échanges s'est constitué regroupant le Canada, la Finlande, le Danemark, les Émirats Arabes Unis et la France, représentée par la MAFEJ. L'objectif de ce groupe est un partage d'expériences sur les pratiques d'expérimentations soutenues au niveau gouvernemental.

MISSION DOCUMENTATION – CENTRE DE RESSOURCES

La mission « Documentation - Centre de ressources » de l'INJEP propose un service de proximité et d'appui aux missions de l'INJEP, de la DJEPVA et plus largement des acteurs de jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative et du sport.

Elle a deux principales activités :

- La gestion et la mise à disposition d'un centre de documentation spécialisé sur les questions de jeunesse, d'éducation populaire, de vie associative et de sports et la production de documents en fonction des besoins exprimés en interne.
- La mise en place de veilles documentaires, juridiques et réglementaires sur les activités couvertes par l'institut et de notoriété sur les activités des missions de l'INJEP, parues dans la presse.

Le Centre de ressources de l'INJEP gère et met en partage au sein de sa bibliothèque un fonds documentaire d'imprimés : ouvrages, abonnements à des revues spécialisées, littérature grise, etc. L'enrichissement des collections, l'orientation des acquisitions sont réalisées en étroite collaboration avec les autres missions de l'INJEP. La gestion du fonds comprend le renouvellement des collections, leur traitement documentaire, leur mise à disposition et leur conservation. Les publications de l'INJEP bénéficient d'une capitalisation particulière et leur conservation au Centre de documentation leur assure une pérennité d'accès, lieu de mémoire de l'activité en cours et passée.

La veille organisée par la mission Documentation couvre les champs d'études et de recherches de l'INJEP et vise à assister les acteurs des champs jeunesse et sports dans leurs activités d'études, de recherche, d'évaluation, d'appréhension des politiques publiques, ou encore lors de la mise en place de formations. Elle se matérialise notamment par la diffusion de livrables sur l'actualité inhérente aux questions transverses de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative et du sport parues sous diverses formes (rapports, synthèses, essais, enquêtes, données chiffrées, textes officiels, articles de presse, etc).

Le programme de travail de la mission Documentation – Centre de ressources pourra être réévalué au cours de l'année 2018 avec l'annonce d'un potentiel déménagement de site en 2019-2020 qui impliquera alors l'organisation d'un plan de travail afin d'anticiper ce changement : évaluation de l'existant et projection des besoins pour la conservation des collections, leur transport et leur mise à disposition auprès des publics.

1 - Gestion d'une bibliothèque spécialisée

Le Centre de documentation de l'INJEP, créé en 1967, rassemble une collection unique d'imprimés de références « historiques » et d'actualité, sur les questions transversales de jeunesse/politique de jeunesse, de l'éducation populaire/animation et de la vie associative.

Fort de près de 33000 références imprimées et numériques, l'accroissement moyen constaté annuellement est de 800 notices bibliographiques supplémentaires. Le Centre de documentation va continuer à enrichir le fonds en fonction des besoins et attentes de ses publics, en cohérence avec le fonds « historique » de l'INJEP.

1. Les publics

La mission documentation remplit un rôle de médiateur et d'interlocuteur privilégié entre son public

potentiel et une information recherchée (une référence, un auteur, une bibliographie, une réglementation, des données chiffrées, etc).

PUBLICS INTERNES

Le centre de documentation de l'INJEP offre une proximité de moyen aux chargés d'étude en mettant à disposition des ressources en lien avec leurs axes de travail. À noter également la constitution d'un fonds de documentation portant sur les « concours » destiné exclusivement aux agents du site. Trois axes sont privilégiés pour 2018-2019 :

- Associer le public interne au circuit des documents : acquisitions (achat-don), accueil du public /prêt, organisation de restitution de recherches, désherbage (dons) ;
- Être à l'écoute des besoins : réalisation en 2018 d'une enquête sur les pratiques et les besoins en documentation ;
- Optimiser la fonction médiatrice et conseil de la mission, notamment par l'accueil de groupes et par la présentation de l'offre documentaire systématique aux nouveaux arrivants.

PUBLICS EXTERNES ;

- Le Centre de documentation met en place un espace de travail et organise des plages horaires pour accueillir dans ses locaux un public ciblé externe : de l'acteur de terrain au doctorant. Il organise des permanences pour accueillir ce public ;
- Cibler des publics potentiels pour élargir son lectorat en présentiel.

2. Circuit des documents

Le Centre de documentation vise un double objectif de conservation et d'enrichissement d'un fonds spécialisé en lien avec les orientations de l'institut et attentes de ses publics cibles (en interne : les agents ministériels, et en externe les acteurs de la jeunesse).

Les enjeux se déterminent sur le choix des acquisitions en fonction des besoins exprimés en interne, de la cohérence du fonds et de l'existant (interne, disponibilité dans les réseaux documentaires partenaires, disponibilité sous format numérique, payant ou gratuit) et sur la durée de conservation de certains documents (thématique couverte, utilités, typologie, état) à (re)définir.

ACQUISITIONS

Acquisitions à titre payant : harmonisation des procédures d'achats de l'INJEP avec les marchés actuels des ministères sociaux

Le Centre de documentation a amorcé une harmonisation de ses pratiques de gestion budgétaire avec les marchés des ministères sociaux, notamment concernant la gestion de son portefeuille d'abonnements à des revues spécialisées. Cette procédure va se poursuivre en 2018. Les procédures d'achats concernant les ouvrages seront également réétudiées pour 2018.

Acquisitions à titre gratuit : échanges de revues

Le Centre de documentation favorise les acquisitions à titre gratuit. Elles peuvent relever de plusieurs canaux : les échanges de revues pour les imprimés, et la captation de documents disponibles en ligne (rapports, actes, enquêtes, synthèses, etc). Une dizaine de titres de revues reçues au centre de documentation font l'objet de conventions d'échanges. Cette liste sera révisée en 2018.

Mise en place d'une offre documentaire dématérialisée

Le Centre de documentation associe depuis près de dix ans des documents disponibles en ligne à des URL. La politique d'acquisition de documents numériques va s'intensifier en incluant dans le processus du traitement documentaire une étape annualisée de vérification des liens avec un outil adapté.

L'offre documentaire reste traditionnelle avec un renouvellement qui reste axé sur les imprimés. Néanmoins, les pratiques internes du traitement documentaire s'adaptent à l'environnement numérique exponentiel et des usages du public potentiel du Centre de ressources en indexant chaque notice enregistrée avec son reflet dématérialisé.

Conservation et mise à disposition des productions de l'INJEP

La mission Documentation a mis en place un traitement documentaire et un mode de conservation spécifiques aux documents produits par l'INJEP : publications, collections de revues, bulletins de synthèses, études, rapports, etc. Sans être un lieu d'archives, le centre de documentation est le lieu référent de la mémoire de l'INJEP.

Il s'agit en 2018 de poursuivre la procédure mise en place pour systématiser le dépôt des productions à l'ensemble des missions.

CAPITALISATION DES PRODUCTIONS DE L'INJEP

La mission Documentation a mis en place un traitement documentaire et de conservation particulière des collections de l'INJEP

- Rapports d'études et de recherches
Réalisation d'une bibliographie des rapports d'études et de recherches réalisés et intégrés au fonds documentaire dans l'année 2018.
- Valorisation des « Cahiers de l'animation »
Après avoir catalogué l'ensemble de la collection sur son outil informatique, le travail de capitalisation de la revue historique de l'INJEP se poursuit vers un projet de numérisation pour 2018 sous condition d'identifier une série complète et spécifique dédiée à cette opération.
- Intégrer la base du Fonds d'expérimentation de la jeunesse
La MAFEJ a publié en ligne près de 800 projets portés par le dispositif du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse. Ils sont disponibles dans une base développée par la MAFEJ. Ce corpus constitue une ressource documentaire susceptible d'intéresser les usagers du centre de documentation de l'INJEP. Il s'agit d'étudier la faisabilité d'une importation automatisée de ces références à la base documentaire de l'INJEP ou de la possibilité d'interroger ce corpus via le catalogue avec un module de recherche intégrée, par exemple.

DÉSHÉBAGE¹ : DON ET/OU MISE AU PILON

Motivée par un espace de conservation restreint et la volonté de « faire vivre » le fonds documentaire, des opérations de « déshébage » sont menées en parallèle dans les collections « revues » et « ouvrages ». Ces opérations s'accompagnent d'un repositionnement du fonds vis-à-vis de son histoire, de ses publics et de son environnement au sein de réseaux documentaires. Elles mettent en place des prérequis comme

¹ Le déshébage sert principalement à élaguer la collection de documents qui n'y ont plus leur place, aérer les rayonnages (facilitant ainsi l'accès aux documents, valorisant certains ouvrages moins « noyés dans la masse »), actualiser les collections, évaluer la cohérence d'un fonds et sa pérennité. [...] Les éliminations sont donc décidées en fonction de critères pratiques et intellectuels et découlent d'une analyse fine de chaque document, dans le contexte d'une collection particulière. (Extrait de « Désherber en bibliothèque », fiche pratique de l'ENSSIB).

l'assurance de la disponibilité des documents dans d'autres lieux ressources.

- Magasins des revues

Un long processus de désherbage des magasins des revues (300 titres) a été mis en route depuis 2015. Il s'agit ainsi en 2018 de produire un mémorandum de ce travail effectué et d'établir des règles simples de désherbage applicables aux collections de l'INJEP.

- Collection des « ouvrages »

Une opération de désherbage sur les ouvrages a été initiée en 2017. Elle va se poursuivre en 2018. Elle s'appuie sur une expérience effectuée en 2009/2010 et implique les missions de l'INJEP dans leur expertise des champs couverts.

- Mise en place d'une opération de « dons »

Le centre de documentation a identifié des titres issus du désherbage ou de dons des services internes. Sortis de l'inventaire et rendus disponibles au don, une communication spécifique est prévue en direction des agents en interne et en direction d'autres centres de documentation spécialisés pour partager cette liste et redistribuer ces documents, via des réseaux ou des listes de diffusions professionnelles.

3. Rénovation du système d'information documentaire

L'informatisation du référencement bibliographique date de 1993 et le choix de nommer la base Télémaque, de 1996. La base compte plus de 33 000 références bibliographiques qui reflètent la quasi-totalité du fonds disponible en rayonnage et en magasin. L'accroissement du catalogue avoisine les 800 nouvelles notices chaque année. La base a été développée avec un module d'interface Web, ce qui a permis à quelques 1500 internautes (visiteurs uniques) mensuels en moyenne de l'interroger en 2017. 1 330 000 connexions globales ont été enregistrées dans l'année.

Cependant, le système informatique de gestion documentaire utilisé actuellement n'a pas évolué depuis près de 10 ans. Le projet lancé en 2017 vise l'installation d'un système d'information documentaire rénové en 2019.

- Diagnostic de l'existant et de l'environnement

Un diagnostic sur l'existant est mené en interne sur le logiciel utilisé, sur ces fonctionnalités et sur la façon dont il est utilisé par les documentalistes à l'INJEP, et par d'autres centres de documentation.

- Enquête sur les usages

Une enquête sur les usages de recherches documentaires et les besoins sera menée en 2018.

- Choix du système

La rédaction d'un cahier des charges est programmée pour 2018, pour un choix effectif en 2019.

4. Offres de services

Les offres de services au partage des connaissances prend diverses formes : accueil du public, gestion de prêts, organisation d'événements, réalisation de produits documentaires bibliographiques.

ACCUEIL DU PUBLIC

Le Centre de documentation propose actuellement une ouverture hebdomadaire de quatre jours sur cinq jours, sans interruption de 9h30 à 17h pour le public interne, et en demi-journée pour tout public (13h-17h).

Deux fermetures sont programmées à l'année pour le public externe (les trois premières semaines d'août et la dernière semaine de l'année). Un service restreint au public interne est assuré pour le public interne.

Il s'agit d'améliorer la visibilité du centre de ressources en interne via l'intranet du ministère ou l'organisation de portes ouvertes pour le début de l'année civile, ou par l'actualisation des outils de communication, en collaboration avec la mission « valorisation et diffusion » : plaquettes, marque-page, etc.

Une gestion de prêt optimisée est à l'étude.

ORGANISATION DE RENDEZ-VOUS DE LA DOC

Le Centre de documentation organise des « Rendez-vous de la doc » dont l'objet est de partager les résultats d'une des recherches réalisées par l'INJEP ou de partenaires en lien avec les intérêts de l'institut. Ils s'adressent à un public dédié : les agents du site, en particulier du ministère en charge de la jeunesse et du ministère des Sports, sur un temps court de l'heure méridienne.

Au minimum quatre « Rendez-vous » sont prévus dans l'année, trois émanant des trois missions productrices de connaissance au sein de l'INJEP : MAFEJ, MOE et MEOS, le quatrième étant généralement ouvert à un partenaire de l'INJEP.

2 - Les veilles réalisées par la mission documentation

. La mission documentation renouvelle trois types de veilles pour 2018 :

- une **veille documentaire** sur les thématiques de recherches ou d'intérêt des agents et chercheurs ;
- des **veilles juridiques et réglementaires** : actualités sur les dispositifs et les politiques interministérielles de jeunesse, et actualité réglementaires et juridiques des champs couverts par les ministères sociaux ;
- une **veille de notoriété** : sur les citations de l'institut dans presse quotidienne, généraliste et spécialisée : au travers de l'actualité de l'institut, des diverses publications, des interventions des agents.

1. Veilles documentaires thématiques

REQUALIFICATION DU PLAN DE VEILLE

Le nouveau périmètre de l'INJEP a induit une requalification du plan de veille dont l'objectif est d'organiser la veille selon la nature des veilles effectuées et des sources/outils utilisés.

PÉRENNISATION DES OUTILS DE VEILLES

Il sera nécessaire de reconsidérer en 2018 les abonnements payants aux bases de données actuellement utilisées pour les différentes veilles.

DÉVELOPPER DES OUTILS ET SUSCITÉS DES BESOINS

Interroger les usages et les pratiques de veilles effectuées en interne par les différents publics (chercheurs, chargé de missions, etc) afin de mieux cibler l'offre et la diffusion de cette veille en proposant dans la mesure du possible des outils plus adaptés.

2. Livrables de veille

PRODUITS DOCUMENTAIRES

La mission documentaire réalise plusieurs livrables, tous disponibles sous la forme numérique sur le site de l'INJEP. Ils ont chacun leur périodicité. La mission poursuit la publication de ces livrables en maintenant leur qualité.

L'INJEP a mis en place une nouvelle charte graphique qui va se décliner sur ces différents supports.

- « **INJEP ACTU JEUNESSE** » : lettre de veille documentaire est devenue bimensuelle en 2017 avec plus de 3 500 abonnés. Le produit va accompagner l'évolution du site de l'INJEP.
Produit phare de la veille documentaire sur les questions de jeunesse/politique de jeunesse, il signale sous forme de brève l'actualité des publications (rapports, études, enquêtes, sondages, essais, etc), la mise en œuvre de dispositifs, réglementation, presse, agendas de colloque, etc. Une réflexion sur le nom de ce support sera lancée en 2018 au vu de l'extension du champ de cette lettre.
- « **Panorama de la presse Jeunesse** » (bimensuel) : 24 numéros pour 2018
Deux fois par mois, le Centre de documentation publie sur le site de l'INJEP une sélection d'articles parus dans la presse quotidienne nationale et d'hebdomadaires généralistes sous la forme d'un sommaire dynamique publié en ligne. Charge à l'internaute de cliquer vers le document source. Ce produit, chronophage dans sa réalisation actuelle, est appelé à évoluer dans sa forme et son contenu pour 2018.
- « **Liste des acquisitions mensuelle** » (mensuel) : 12 pour 2018
Sélection mensuelle des acquisitions du centre de documentation, elle est diffusée à près de 700 agents en interne, CREPS et DRDJS. Elle est publiée en ligne sur le site de l'INJEP.
- « **Un an de politique de jeunesse** » (annuel).
Recensement des dispositifs interministériels mis en place par le Gouvernement pour la jeunesse par la mission Documentation, consolidé auprès des chercheurs de la mission Observatoire et Évaluation.
- « **Bibliographies thématiques** » : une dizaine pour 2018
Une volonté particulière est mise en place pour valoriser le fonds documentaire de l'INJEP en systématisant la réalisation de bibliographies en lien avec les « Rendez-vous de la doc ». Il s'agit également de capitaliser des recherches documentaires internes en publiant les bibliographies les plus abouties.
Une visibilité de la recension de l'actualité des publications à visée scientifique et réalisée pour la revue *Agora débats/jeunesses* est mise en place sur le site de l'INJEP.
- « **Citations de l'INJEP** » veille de notoriété dans les supports de presse et revues spécialisées : diffusion et relais en interne en 2018.

MISSION VALORISATION ET DIFFUSION

La mission valorisation et diffusion (MVD) de l'INJEP a comme principales missions :

- l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de valorisation et de diffusion des connaissances produites ou capitalisées par l'INJEP, à travers notamment une offre éditoriale structurée articulant papier et numérique, et l'organisation d'événements ;
- la conception de la stratégie de communication et d'information vers ses cibles aux profils variés, ainsi que la promotion de l'image et de la stratégie de l'institut auprès des différents publics.

La valorisation concerne l'ensemble des productions et activités de l'institut, et son efficacité exige la construction d'une politique de valorisation et de communication globale et cohérente, intégrant toutes les composantes du nouveau service.

Dans la continuité des travaux engagés en 2016 et 2017, le programme de travail de la MVD conjugue la poursuite des activités et l'ouverture de différents chantiers visant à ajuster la stratégie de valorisation, de diffusion et de communication à la nouvelle configuration de l'institut et à son positionnement stratégique. Parmi ces chantiers, deux sont particulièrement structurants pour le service : achever la refonte de l'offre éditoriale papier et numérique de l'INJEP, construire un nouveau site internet adapté à nos missions et en redéfinir la ligne éditoriale

Tout le programme de travail de la MVD est sous tendu par deux objectifs : assurer une meilleure lisibilité des productions et une plus grande visibilité de l'institut.

1 - Les publications

Chargée du pilotage de la refonte des publications engagée en 2016, la MVD participe également activement à la mise en œuvre de la nouvelle politique éditoriale. Elle assure le suivi du programme annuel des publications, apporte son expertise éditoriale à leur réalisation et assure leur diffusion. En collaboration avec les missions, elle peut prendre en charge l'ensemble de la conception éditoriale et graphique : relecture des projets de publications, secrétariat de rédaction, révision des textes, réalisation des maquettes et impression.

1. Une offre éditoriale renouvelée

La mission valorisation et diffusion pilote la réflexion menée en collaboration avec les différentes missions sur l'harmonisation et la rationalisation des publications dotant l'institut d'une politique éditoriale globale et cohérente. L'objectif est d'inscrire les différentes productions écrites issues de la recherche, des études, des expérimentations ou de la collecte et de l'analyse des données au sein d'une offre éditoriale structurée, et articulant le papier et le web.

Pour ce faire, la MVD a mis en place des groupes de travail transversaux. Désormais, aux côtés de la revue de recherche *Agora débats/jeunesses* et de la collection « Cahiers de l'action », trois éditions renouvelées viennent compléter l'offre éditoriale : *INJEP analyses & synthèses*, Les fiches Repères et INJEP Notes & rapports

- **Revue de recherche *Agora débats/jeunesses***

Revue de recherche consacrée à la jeunesse en France, *Agora débats/jeunesses* entend approfondir la connaissance sur les jeunes, leurs situations, leurs modes de vie, leur environnement, les relations qu'ils

entretiennent avec les autres générations et l'analyse des politiques publiques qui leur sont consacrées. Animée par un comité de rédaction pluridisciplinaire et composé de chercheurs, d'universitaires et d'experts, trois numéros sont réalisés chaque année et édités en collaboration avec les Presses de Sciences Po.

- **Collection « Cahiers de l'action – jeunesse, pratiques et territoires »**

Trois numéros paraissent chaque année dans cette collection. Son objectif : mutualiser les pratiques et échanger les savoirs. Elle offre aux décideurs et professionnels de la jeunesse des ressources utiles pour leur intervention avec une vision « terrain ». Co-construits et écrits avec les professionnels de terrain, Les « Cahiers de l'action » se veulent un espace de réflexivité et apportent des éléments d'analyses et des outils pour l'action.

- **INJEP analyses & synthèses**

Cette nouvelle publication, issue d'un rapprochement entre les *Stat-info* et les *Jeunesses : études et synthèses* propose à travers un format court, un style accessible et des encadrés didactiques, de diffuser de manière large les principaux résultats de travaux (études, expérimentations, statistiques) réalisés par, pour ou avec l'INJEP.

Alternant les sous-collections « statistique publique », « études et recherches » et « expérimentations », une dizaine de numéros est prévue chaque année.

- **Une nouvelle collection : INJEP Notes & rapports**

Cette collection est destinée à accueillir les résultats plus complets d'enquête, d'études, de recherche, ou d'évaluation. Elle rassemble ainsi sous une charte commune les productions (rapports, notes, revue de littérature...) de l'ensemble des missions de l'institut.

Liée au calendrier des restitutions des travaux engagés par l'INJEP, la collection devrait rassembler une douzaine de parutions chaque année.

- **La refonte des Fiches Repères**

Les *fiches Repères* apportent des données de cadrage et font l'état des lieux sur une thématique ou une question à travers la synthèse de travaux et/ou données existants. Elles s'adressent à un public large et valorisent la capacité de l'INJEP à rassembler, décrypter, synthétiser des travaux et données extérieures sur les champs de sa compétence.

L'année 2018 sera également consacrée à la préparation de deux parutions d'envergure :

- Un nouvel ouvrage dans la collection édité à **La documentation française** consacré aux enseignements des évaluations du FEJ en matière d'inégalités, discriminations et mixités.
- La réactualisation de l'**Atlas des jeunes**, en partenariat avec les éditions Autrement.

2. Évolution de la diffusion

OPTIMISATION DES PROCESSUS ET OUTILS DE DIFFUSION

Les circuits et processus de diffusion des publications sont en phase d'harmonisation et de centralisation au sein de la MVD, intégrant depuis 2016 les productions de la MAFEJ et de la MEOS, en prenant en charge la valorisation et diffusion de leurs productions. Un nouvel outil de gestion des contacts et des listes de diffusion est mis au service de toutes les publications de l'INJEP. La MVD est chargée de le mettre à jour et de l'enrichir en fonction des besoins et des cibles définies par le projet de service. À noter enfin, le renforcement de la diffusion des publications via les formats et les canaux numériques.

DÉMATÉRIALISATION DES COLLECTIONS ET ARRÊT DES VENTES

Afin de renforcer le partage des connaissances, l'INJEP systématise la mise à disposition de versions

numériques de ses publications en libre accès et a décidé l'arrêt des ventes. Ainsi, à l'exception des numéros récents de la revue de recherche *Agora débats/jeunesses* éditée aux Presses de Sciences Po, toutes les nouvelles publications de l'INJEP sont disponibles gratuitement en ligne.

REDÉFINITION ET DÉVELOPPEMENT D'UNE POLITIQUE DE PRÉSENCE ÉVÉNEMENTIELLE VALORISANT LES PRODUCTIONS ET L'EXPERTISE DE L'INJEP DANS SON ENSEMBLE

Le travail de la MVD vise à intégrer l'ensemble des productions et de l'expertise du service pour proposer une politique de présence événementielle capable d'accroître la visibilité de l'institut en adéquation avec son positionnement stratégique.

2 - Développement de l'offre numérique

1. Dématérialisation et mise à disposition des publications

La MVD poursuit son travail de mise à disposition des publications sur le web à travers la dématérialisation des revues et collections de l'institut, la mise en ligne sur le site de l'INJEP et sur des portails spécialisés. Tous les travaux et productions de l'institut doivent être accessibles sous forme numérique.

En 2017, c'est la collection des « Cahiers de l'action » qui a été mise à disposition gratuitement sur le portail Cairn.

L'ancienne collection « Débat-jeunesse » sera mise gratuitement à disposition sur le portail Persée en 2018.

L'ensemble des autres collections sont librement accessibles sur le site internet de l'INJEP, qui prévoit de développer des versions web spécifiques pour les formats courts (*INJEP analyses & synthèses* et *Les fiches Repères* notamment).

À noter également que les publications de l'INJEP en tant que service statistique ministériel sont également valorisées sur la bibliothèque numérique de la statistique publique, Epsilon.

2. Refonte du site internet et présence renforcée sur les réseaux sociaux

Outil essentiel et privilégié pour donner accès aux travaux et productions, le site internet est au cœur de la stratégie de diffusion et de valorisation de l'INJEP. Après avoir procédé à des aménagements du site de l'institut suite à la réorganisation de 2016, l'institut engage un important chantier de refonte globale de son site internet.

Vecteur de l'image de l'institut, le site est également porteur de sa stratégie et doit refléter son positionnement. Son ambition est donc de devenir un site de référence sur les questions de jeunesse, d'éducation populaire, de vue associative et de sports, ainsi qu'un portail sur les données statistiques sur ces champs.

Projet stratégique pour l'institut, la refonte du site internet et de sa ligne éditoriale se donne comme objectif prioritaire d'accroître et de faciliter l'accès aux connaissances pour l'ensemble des acteurs. Il s'agit à la fois de rendre immédiatement accessible les productions de l'INJEP, mais aussi d'exploiter les modalités éditoriales et multimédias qu'offrent le web pour en faciliter l'appropriation. Parmi les axes de travail pour

y parvenir :

- Donner accès à l'ensemble des expertises de l'institut en renforçant notamment l'offre de données statistiques et d'indicateurs, et la valorisation en ligne des enseignements des expérimentations FEJ.
- Améliorer la structuration, la navigation et la recherche du site pour accéder aux différentes ressources proposées. Et mettre en place un site responsive pour faciliter la lecture sur smartphone, tablette, etc.
- Développer des formats de restitution rapidement accessibles et compréhensibles (compte-rendu de conférence, interviews d'experts, chiffre commenté...).
- S'appuyer sur les atouts du web et des formats multimédias facilitant l'appropriation et la transmissibilité des contenus : diffusion de nos publications de synthèse dans des formats web facilitant la lecture écran, développement des infographies, de la data-visualisation, des vidéos.
- Investir davantage les réseaux sociaux et définir leur ligne éditoriale au sein de la stratégie de diffusion numérique de l'institut.

Cette refonte devrait aboutir à la mise en ligne d'un nouveau site internet en 2018.

3 - Organisation d'événements scientifiques

1. Les conférences-débats, rencontres et séminaires INJEP

Parmi les outils de diffusion et de partage des connaissances auprès des différents acteurs, les rencontres et conférences ont une place importante. L'INJEP organise régulièrement des conférences-débats qui s'inscrivent dans le prolongement de ses travaux ou publications et visent à les mettre en débat auprès d'acteurs d'horizons variés. La MVD apporte son concours pour l'organisation, la communication et la valorisation post-événement de diverses manifestations. Une dizaine d'événements sont organisés par l'INJEP chaque année. Elles font systématiquement l'objet d'un compte-rendu écrit mis à disposition sur le site internet de l'INJEP.

L'INJEP organise également régulièrement un événement d'envergure – Les Rencontres de l'INJEP – autour d'enjeux émergents repérés dans le cadre des travaux de l'institut ou par les experts qui le composent.

2. Ajustement de la politique événementielle

En collaboration avec les différentes missions, la MVD propose et met en œuvre une politique événementielle plus transversale, permettant de donner à voir la richesse des travaux et productions et partager l'expertise de l'ensemble des missions de l'institut. Il s'agit à la fois d'apporter soutien à l'organisation et à la valorisation d'événements concernant plus spécifiquement la MAFEJ ou la MEOS, mais c'est aussi organiser des événements sur des thématiques communes aux différentes missions, permettant de valoriser la complémentarité de nos travaux et expertises, comme pour les Rencontres de l'INJEP qui ont eu lieu fin 2017 au Conseil économique, social et environnemental.

Les interventions de chargés d'études dans de nombreux événements est également un moyen de valoriser les travaux et l'expertise de l'INJEP. La MVD veille à renforcer la visibilité de l'institut et de ses travaux lors de ces rencontres et colloques (tenue de table de publications, de diffusion des productions ou de documents promotionnels) et les relaie sur son site et sur les réseaux sociaux.

4 - Communication

1. Une nouvelle identité visuelle

La MVD pilote la mise en place de la nouvelle identité visuelle. Après le choix d'un nouveau logo en 2016, la MVD assure sa déclinaison sur l'ensemble des supports de communication et de diffusion au moyen d'une nouvelle charte graphique adoptée fin 2017.

2. Stratégie et plan de communication

MISE EN PLACE D'UN PLAN DE COMMUNICATION POUR METTRE EN ŒUVRE LE PROJET DE SERVICE

La MVD met en cohérence les supports d'information et de communication avec la stratégie de l'institut.

Elle mène une réflexion pour poser les bases d'un plan de communication global et cohérent, permettant une meilleure lisibilité des activités, métiers et stratégies de l'institut (objectifs, cibles, outils..).

DÉVELOPPEMENT D'OUTILS D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

La MVD met en œuvre les actions de diffusion et de communication nécessaires pour assurer la visibilité des travaux de l'INJEP : elle conçoit les supports de communication divers (dépliants, fiche de présentation ou de promotion des publications, etc) selon la nouvelle ligne graphique et assure la diffusion des informations (communiqués, lettres d'information mensuelles, réseaux sociaux).

3. Optimisation et mise à jour régulière du fichier contacts

Situé à l'interface des différents acteurs dans les champs de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, et du sport, l'INJEP a vocation à diffuser les connaissances qu'il produit ou capitalise auprès d'un public large et diversifié (administrations, collectivités, associations, etc). La communication et la diffusion auprès de cette multitude d'acteurs ne peut être efficiente qu'au prix d'un travail permanent sur nos publics cibles.

L'enrichissement et la mise à jour du fichier contact sont essentiels à la mission de la MVD. Un nouvel outil de gestion des contacts (base de données) a été mis en place et les 12 000 contacts font l'objet d'un important travail de nettoyage et d'actualisation.

PILOTAGE DE L'OBSERVATOIRE ET RELATIONS INTERNATIONALES

1. Pilotage et coordination de l'Observatoire

La coordination de l'Observatoire de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, qui recoupe l'ensemble du service à compétence nationale, conduira en particulier à :

- formuler des propositions sur le positionnement et le fonctionnement transversal de l'Observatoire ;
- accompagner les collaborations entre les 5 missions autour de projets entre les missions dans le cadre de l'Observatoire et animer, à la demande du directeur, les groupes de travail ad hoc qui pourront en résulter ;
- contribuer à développer ou susciter, au sein du service, des études sur les orientations scientifiques prioritaires et notamment, sur l'éducation populaire et la vie associative ;
- contribuer à la refonte du site Internet de l'INJEP, notamment pour en faire un portail de références sur les données statistiques dans les champs couverts par l'Observatoire (groupe de travail sur les indicateurs issus du CIJ, harmonisation avec chiffres clés produits par la MEOS...).

Les travaux viseront notamment le développement de l'Observatoire de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative pour contribuer à sa structuration. En lien avec les chefs de mission, il s'agira de superviser la mise en place et le suivi des partenariats (conventions/activités conjointes) et les relations avec les acteurs des politiques de jeunesse (collectivités ; réseaux d'éducation populaire et de jeunesse), les producteurs de données (services statistiques ministériels, organismes publics, Commission européenne...) et avec les universités et laboratoires de recherche.

De par ses fonctions transversales et son expertise, cette fonction de coordination portera également sur la préparation et l'animation du conseil scientifique et d'orientation, la stratégie de valorisation des productions et ressources de l'Observatoire et les publications.

SUPERVISION DE LA MISE EN PLACE ET DU SUIVI DE CONVENTIONS DE PARTENARIAT À CARACTÈRE STRUCTURANT

Du fait de leur expertise très complémentaire sur le champ de la jeunesse, l'INJEP et l'EHESP (Chaire jeunesse) ont conclu une convention cadre dans le cadre de leur programme de travail respectif 2018-2019 qui définit les chantiers communs ainsi que les contributions que l'une ou l'autre partie peut apporter à l'autre. Pour l'INJEP quatre missions sont concernées par l'exécution de cette convention (MAFEJ, MOE, MDOC, MVD).

Le Service civique occupe une place d'importance dans l'action publique d'État en direction des jeunes qui justifie la production de données et d'études évaluatives pour en améliorer le pilotage et l'efficacité. Il en va de même pour la mise en œuvre du programme européen Erasmus+ : Jeunesse en action. L'INJEP et l'ASC ont conclu une convention cadre qui définit la coopération en termes d'expertise apportée par l'INJEP à l'ASC et qui se décline dans la production de données statistiques, la réalisation d'études et la conduite d'évaluations de politiques publiques. Pour l'INJEP quatre missions sont concernées par l'exécution de cette convention (MEOS, MOE, MDOC, MVD).

ÉVALUATION DES PIA JEUNESSE

Dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) piloté par le commissariat général à l'Investissement, 16 « projets innovants en faveur de la jeunesse » ont été sélectionnés et soutenus. Un dispositif continu d'évaluation est prévu pour chaque projet. En complément, une évaluation globale de l'action a été lancée fin 2017. En lien avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU), l'INJEP participera à la mise en place et au suivi de cette évaluation : il participe aussi à la supervision de la thèse

sur les politiques intégrées de jeunesse faisant l'objet d'une convention de collaboration pour l'encadrement d'un doctorant entre l'ANRU, la DJEPVA et l'EHESP.

2. Études et relations internationales

ÉVALUATION DES IMPACTS DU PROGRAMME EUROPÉEN ERASMUS + : JEUNESSE EN ACTION

Objectifs généraux : quels sont les effets du programme européen Erasmus+ Jeunesse en action (2014-2020) sur les jeunes, les travailleurs et les animateurs de jeunesse impliqués dans les projets financés par ce programme ? Qu'apprennent-ils et comment à travers leur participation à ces projets ? Quelles compétences acquièrent-ils et comment ? Quels sont les effets sur les organisations, institutions, structures et communautés impliquées dans le programme ? Les objectifs et priorités du programme – en particulier la promotion de la citoyenneté active et la participation dans la société civile, l'intégration sociale des jeunes, notamment ceux ayant moins d'opportunités, ou encore le développement de la qualité et de la mise en réseau des travailleurs de jeunesse – sont-ils réalisés ?

Telles sont les principales questions auxquelles cherchent à répondre l'enquête évaluative, dite « standard » menée à l'initiative du réseau européen RAY, dont l'INJEP est membre depuis 2012. Les objectifs poursuivis visent à mettre à disposition des acteurs et des décideurs des données sur les résultats et les effets des actions relevant du programme, utiles au pilotage et à sa mise en œuvre, mais aussi à construire des connaissances sur la mobilité d'apprentissage comme sur le travail de jeunesse. L'enquête présente ainsi une dimension évaluative orientée vers l'action, mais aussi une dimension scientifique à des fins de connaissance sur le champ de l'éducation non formelle.

Méthodologie et calendrier : enquête par questionnaire quantitatif administré en ligne auprès d'échantillons de bénéficiaires et de responsables de projet (deux vagues d'enquête par an ; mars et novembre). Le questionnaire, identique dans chaque pays membre du réseau européen (28), permet de disposer d'un protocole de recherche commun et de rendre les résultats comparables d'un pays à l'autre, tout en permettant aussi une analyse transnationale. 1^{er} cycle d'enquête : novembre 2015 et mars 2016. 2^e cycle d'enquête : mars et novembre 2017. 3^e cycle d'enquête : mars et novembre 2018.

Livrables : rapport d'étude concernant l'année 2016 (vagues d'enquêtes réalisées en 2017) fin 2018. Un rapport au niveau transnational sera disponible à la même période.

Partenariat : réseau RAY et agence Erasmus + jeunesse en action (financement).

ENQUÊTE SUR LES IMPACTS DES FORMATIONS (RELEVANT DU TCA ET KA1, VOIRE KA2) SUR LES COMPÉTENCES DES BÉNÉFICIAIRES

Objectifs généraux : ce projet d'étude qualitative s'intéresse au développement des compétences et au renforcement des capacités des travailleurs de jeunesse impliqués dans des activités de formation relevant de Erasmus + : Jeunesse en action ; plus largement, il permettra également d'étudier les effets de E + : PJA sur les organisations concernées.

Méthodologie et phasage : après la pré-étude réalisée en Autriche, France et Tchèque à l'été 2015, une première vague d'entretiens individuels a été réalisée (en sous-traitance) avant l'entrée en formation (décembre 2015 - mars 2016) ; une deuxième vague auprès des mêmes bénéficiaires est programmée deux à trois mois après le suivi de la formation (avril à fin juin 2016). En 2017, une troisième vague d'entretiens a été réalisée auprès des mêmes bénéficiaires, plusieurs mois après la formation (6 à 12) afin d'appréhender comment les connaissances sont intégrées dans les pratiques professionnelles ; l'analyse de journaux de bord est également prévue. Un autre volet de l'enquête relative aux effets sur le développement des

organisations est également programmé en 2018, qui donnera lieu à la réalisation de monographies et à des entretiens avec les responsables de ces organisations.

Livrables : un rapport national sur le développement des compétences en décembre 2017, ainsi qu'un rapport transnational à la même période. Un rapport national sur le transfert des connaissances dans les pratiques professionnelles au printemps 2018. Un rapport sur les effets sur les organisations fin 2018

Valorisation : conférence « Triangle Summit » du réseau RAY septembre 2018 Vienne.

Partenariat : réseau RAY et agence ASC/ agence Erasmus + jeunesse en action (financement).

RECHERCHE COMPARATIVE SUR LA PARTICIPATION DES JEUNES EN FRANCE ET EN ALLEMAGNE

Suite à l'évaluation du programme subventionné par l'Office franco-allemand « Promouvoir la diversité et la participation – Un réseau franco-allemand pour l'échange de bonnes pratiques au niveau local et régional » qui avait pour thématique l'ouverture du travail international de jeunesse aux jeunes socialement défavorisés et à ceux issus de l'immigration, le groupe de recherche franco-allemand (chercheurs de l'INJEP, de l'Université de Lille et de l'Université de Cologne) réalise à partir de l'automne 2015 et ce, pour une durée de 2 à 3 ans, une recherche sur la participation politique des jeunes des quartiers populaires. Les terrains de recherche sont Cologne et Lille-Métropole. Il s'agira d'effectuer une quarantaine d'entretiens (20 par pays) dont 30 avec des « jeunes », et 10 avec des « experts ».

Méthodologie : contributions à la recherche ; valorisation des travaux conduits par l'INJEP ; contributions à l'analyse du matériau d'enquêtes.

Calendrier : 2016-2019.

Livrables : ouvrage collectif ; dossier thématique de revue ; articles dans des revues scientifiques.

Partenaire : OFAJ.

SÉMINAIRE SCIENTIFIQUE SUR LE THÈME DE LA RADICALISATION DANS LE CADRE DU PARTENARIAT OFAJ/DIJ/INJEP

L'INJEP participe à l'organisation d'un séminaire scientifique sur le thème de la radicalisation dans le cadre du partenariat Office franco-allemand pour la Jeunesse/DIJ/INJEP. Ce séminaire sera organisé fin 2018 à Berlin.

JOURNÉE D'ÉTUDE « REGARDS CROISÉS FRANCE-QUÉBEC SUR LES POLITIQUES DE JEUNESSE DANS LE CADRE DU PARTENARIAT OFQJ//INJEP »

L'INJEP apporte son expertise à l'OFQJ pour l'organisation d'une journée d'étude à l'automne 2018 qui s'inscrira dans le cadre du cinquantième anniversaire de l'OFQJ. La journée permettra d'analyser de façon comparative les politiques mises en place en faveur des jeunes ainsi que les influences réciproques.

PUBLICATIONS EXTÉRIEURES DANS LE CADRE DES PARTENARIATS INTERNATIONAUX

- Valorisation au premier trimestre 2018 de la publication des actes des journées d'étude OFAJ/INJEP/DJI d'octobre 2015 paru fin 2017.
- Rédaction d'un article dans l'ouvrage "Learning mobility and social inclusion", Council of Europe, Knowledge book, à paraître.

■ Mission d'animation du fonds
d'expérimentation pour la jeunesse

L'INJEP, Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire est un service à compétence nationale rattaché au directeur de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA) du ministère de l'éducation nationale.

Observatoire producteur de connaissances, l'INJEP est un centre de ressources et d'expertise sur les questions de jeunesse et les politiques qui lui sont dédiées, sur l'éducation populaire, la vie associative et le sport.

Sa mission : contribuer à améliorer la connaissance dans ces domaines par la production de statistiques et d'analyses, l'observation, l'expérimentation et l'évaluation.

Son ambition : partager cette connaissance avec tous les acteurs et éclairer la décision publique.

■ L'INJEP, creuset de nouvelles connaissances et de nouvelles données publiques. Rassemblant des experts de disciplines variées (statisticiens, sociologues, économistes, documentalistes...), l'INJEP produit, rassemble, analyse, synthétise et diffuse des connaissances sur les jeunes et les politiques de jeunesse du niveau local au niveau européen, sur les démarches d'éducation populaire, sur la vie associative et sur le sport. L'INJEP conduit ainsi un vaste programme d'études et de recherches sur ces questions. Il comprend également le service statistique ministériel chargé de la jeunesse et du sport et produit à ce titre des données statistiques sur ces thématiques.

■ L'INJEP, laboratoire d'idées : expérimentations et pratiques innovantes. À travers l'animation du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse, l'INJEP accompagne les initiatives innovantes des acteurs de terrain. L'objectif est d'étudier les effets des projets et d'orienter les politiques publiques vers les dispositifs les plus efficaces. Il suit les expérimentations, leur donne de la visibilité et, à partir de leurs évaluations, propose des pistes de capitalisation pour la mutualisation et l'essaimage de bonnes pratiques.

■ L'INJEP, lieu unique à l'interface des différents acteurs. À la croisée des univers de la recherche, des statistiques publiques, des élus ou professionnels, l'INJEP est un expert de référence capable de produire des données et des analyses qui bénéficient à la fois des apports de la recherche et de l'expérience de terrain. Grâce à ce positionnement spécifique, il joue un rôle de passerelle entre les différents acteurs à travers de nombreuses publications, des produits documentaires et des événements.